

66 S 188, VAR. 1909

Protestation.

Auterive (H^t Lyne), le 6 Janvier 1909.

Protestation
contre les élections
senatoriales du Var
mm.

A Monsieur le Président du Sénat
A Messieurs les Questeurs du Sénat
A Messieurs les Sénateurs.

Messieurs,

Le Sénateur Guillaume Gustave Camps, à Auterive, Candidat démocrate socialiste révis^{te} reformateur aux élections sénatoriales du Var, ayant eu lieu le 3 Janvier courant et donné une majorité à la liste "S^{te} Clemenceau", a respectueusement et honnêtement, Messieurs les Sénateurs, se déposer entre vos mains une protestation au sujet des actes de pression officielle et de corruption électorale exercés par M. Clemenceau, Président du Conseil, soit par lui-même, soit par l'action directe du préfet et des sous-préfets du Var, lesquels ont agi par suite des ordres du dit M. Clemenceau, chef du gouvernement, et des personnages officiels chargés de l'exécution de ses ordres.

Le Sénateur avait précédemment M. Clemenceau de son intention de se présenter contre lui, après de faire connaître sa conduite aux nombreuses populations démocratiques du Var, notamment l'acte de collusion commis par lui et Consorts sans la révision Dreyfus, ni le massacre d'Alsace, ni le fait nouveau caractéristique au sens de la loi, puisque le massacre, le fait le fait depuis 1899, a été accusé d'avoir fourni le plan de la matricule aux Dreyfus, qui on disait être innocent le 5 Mai 1898, bien qu'à l'époque on condamnait pour ce crime depuis 1894, et que le décret a corroboré le Sénateur le 10 Juillet 1898, en le désignant comme étant le plan Camps.

Enfin, le Sénateur adressa sa protestation de foi aux électeurs sénatoriaux du Var en leur signalant la plainte ou demande de poursuites contre M. M. Clemenceau & Consorts, à propos des faits ci-dessus, ce qui provoqua une vive polémique dans l'esprit patriotique des électeurs du Var. Cette protestation de foi relatant les divers crimes de complicité Clemenceau et exposant un plan de réorganisation administrative militaire et maritime sous le susdit M. Clemenceau s'est en outre pour un fait l'objet de promesses formelles aux électeurs

L'on croit, Messieurs les Sénateurs, que lorsque le chef de gouvernement, candidat à une élection, promet l'acquisition immédiate d'un régiment d'artillerie à Douaumont, dans que l'aloi sur l'augmentation des cadres de l'artillerie n'est pas votée - quelle serait, en surplus, inutile si l'on pratiquait l'armement à la mode d'Autos-voitures blindées et armées de canons et de mitrailleuses (études de Messygné à Guene de 1901-1907) - et promet au Par de lui faire construire le tiers ou le quart de la nouvelle flotte (Basci, il n'y a pas à en douter, sur l'étude de Messygné du 13 X br 1907 à Marine), alors que la loi n'est même pas en discussion à la Chambre des Députés, et qu'il ya des difficultés budgétaires insurmontables au rasoir de l'équilibre de la situation financière du pays, son intention corrompue a pour effet direct et immédiat de modifier le vote des électeurs. Et quand ce chef de gouvernement est mis sur la sellette par un candidat qui a déposé contre lui, au Sénat, les 3 février & 2 octobre écoulés, une demande en poursuites ~~est~~ en haute-cour, à l'égard de ses actes criminels, l'on comprend que ce chef de gouvernement ne peut manquer - ainsi qu'il l'a fait et l'a fait faire - de jeter le discredit sur le candidat, en insistant surtout sur les faits d'accusation des 11 mai et 10 juillet 1898 - mais ce candidat n'a pu se faire poursuivre de haute cour, de forfaiture criminelle à la charge des résistants de la ferme et de Coulouse; et en spécifiant que ce candidat a été arrêté, le 3 avril 1909, comme bon à être enfermé de force dans un asile d'aliénés, alors qu'il avait qualifié de corrompu le procureur géral Fournède, de Coulouse, qui lui-même jouait au baccarat, le 27 jan 1902, qu'il était corrompu par Honoré

Nous apprécions, Messieurs les Sénateurs, que l'acte de M. Clemenceau est criminel au point de vue électoral et qu'il ya lieu d'annuler les opérations électorales du Par, puis de poursuivre Clemenceau au titre de corruption.

Ce faisant, Messieurs les Sénateurs, vous devez justice.

Le Messygné a le honneur d'être, avec un très profond respect,

Messieurs les Sénateurs,
Vôtre très humble & obéissant serviteur,

Le Comptant

Un mot nul approuvé
J. Comptant

Ministère
de l'Intérieur.

République Française.

Paris, le 7 Janvier 1909.

Direction
du Personnel
DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE
et de la Comptabilité.

2^e Bureau.

Monsieur le Président,

En vue de la vérification des pouvoirs
des M^{rs} Sénateurs élus sénateur
le 3 Janvier 1909 dans le département
de Har j'ai l'honneur de vous
transmettre les documents ci-après désignés :

1^o — Le tableau indiquant les résultats
de l'élection des délégués et suppléants,
dressé en exécution de l'article 6 de la loi du
2 Août 1875;

2^o — La liste des électeurs sénatoriaux par
ordre alphabétique, dressé en exécution de
l'art. 9 de la même loi;

3^o — La liste d'émargement divisée en 4 cahiers distincts;

4^o — Les feuilles de pointage au nombre de 8;

5^o — Le procès verbal des opérations électorales;

6^o — La notice du candidat élu.

Je vous serai reconnaissant, Monsieur le
Président, de vouloir bien me faire accusé
réception du présent envoi.

Agréez, Monsieur le Président, l'assurance de ma
haute considération.

Pour le Président du Conseil
Ministre de l'Intérieur
Le Directeur de l'Administration Générale

Monsieur le Président du Sénat.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(MODÈLE N° 8.)

(EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOÛT 1875 ET 9 DÉCEMBRE 1884.)

PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni le 3 Janvier 1909,
à Draguignan, pour élire trois sénateurs.

(1) Nom et prénoms du président du collège. — Président ou vice-président ou juge le plus ancien.

L'an mil neuf cent *neuf*, le *trois* du mois de *janvier*
nous (1) *Dumas Georges Jean Adolphe* président
du tribunal de première instance de *Draguignan*, nous sommes
rendu dans la salle des *audes du tribunal à Draguignan*
local désigné pour la réunion du collège électoral du département de *Var*
à l'effet d'élire *trois* sénateurs convoqué en vertu du décret du *10 novembre 1908*.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures du matin et les électeurs ont été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. *Lapau* (*Ferdinand*), né le *26 décembre 1831*
M. *Felix* (*Jean François*), né le *23 mai 1833*
M. *Roussel Fernand* (*Fernand*), né le *13 novembre 1883*
M. *Daniel* (*Lucien*), né le *18 octobre 1881*

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M.

Brun (*François*), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

- 1° Le texte de la loi du 9 décembre 1884, portant modification aux lois sur l'organisation du sénat et les élections des sénateurs.
- 2° Le texte de la loi organique du 2 août 1875, sur l'élection des sénateurs modifiée par la loi du 9 décembre 1884;
- 3° Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode de paiement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils municipaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;
- 4° Le texte du décret de convocation ci-dessus visé;
- 5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;
- 6° Les instructions ministérielles sur la tenue de l'assemblée électorale;
- 7° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;
- 8° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.

(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en *quatre* sections de vote, de la manière suivante (1) :

1 ^{re} Section, de la lettre	<i>A</i>	à la lettre	<i>C</i>	—	120	électeurs.
2 ^e Section,	—	<i>C</i>	—	<i>G</i>	—	120 —
3 ^e Section,	—	<i>G</i>	—	<i>J</i>	—	120 —
4 ^e Section,	—	<i>J</i>	—	<i>V</i>	—	120 —
5 ^e Section,	—	—	—	—	—	—
6 ^e Section,	—	—	—	—	—	—
7 ^e Section,	—	—	—	—	—	—
8 ^e Section,	—	—	—	—	—	—
9 ^e Section,	—	—	—	—	—	—
10 ^e Section,	—	—	—	—	—	—

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

(2) Indiquer les noms et prénoms des présidents et scrutateurs.

1 ^{re} SECTION	} Président	M. <i>Grondona Jean Baptiste</i>
		M. <i>Vin Jean Baptiste</i>
		M. <i>Berios Marius</i>
		M. <i>Champagne Marius</i>
2 ^e SECTION	} Scrutateurs	M. <i>Bouillon Emile</i>
		M. <i>Coreil François</i>
		M. <i>Gueit Edouard</i>
		M. <i>Ferrat Victor</i>
3 ^e SECTION	} Scrutateurs	M. <i>Corvet Edmond</i>
		M. <i>Renoux Charles</i>
		M. <i>Mourin Marius</i>
		M. <i>Honore Lucien</i>
4 ^e SECTION	} Scrutateurs	M. <i>Carmagnole Hubert</i>
		M. <i>Hugues Paul</i>
		M. <i>Revest Adolphe</i>
		M. <i>Flotte Jean Baptiste</i>
5 ^e SECTION	} Scrutateurs	M. <i>Fabre Simion</i>
		M. <i>Gazon Eugène</i>
		M. <i>Seguin Paul</i>
		M. <i>Croin Antonin</i>
5 ^e SECTION	} Scrutateurs	M.
		M.
		M.
		M.

6 ^e SECTION	}	Président		M.
		Scrutateurs	}	M.
				M.
				M.
				M.

7 ^e SECTION	}	Président		M.
		Scrutateurs	}	M.
				M.
				M.
				M.

8 ^e SECTION	}	Président		M.
		Scrutateurs	}	M.
				M.
				M.
				M.

9 ^e SECTION	}	Président		M.
		Scrutateurs	}	M.
				M.
				M.
				M.

10 ^e SECTION	}	Président		M.
		Scrutateurs	}	M.
				M.
				M.
				M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de *trois*, a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin, il avait remis une des clés au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Tous les électeurs ont apporté leur bulletin préparé en dehors de la salle du vote.

Ils l'ont remis fermé au président, qui, après s'être assuré qu'il n'en contenait pas d'autre, l'a déposé dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre ⁽¹⁾.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.

Les bureaux de sections n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté, ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis au lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

(1) La constatation des votes pour les délégués et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à midi.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté, en toutes lettres, le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté les bulletins, en comparant le nombre de ces bulletins avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} Section.....	120	120		
2 ^e <i>idem</i>	120	120		
3 ^e <i>idem</i>	120	120		
4 ^e <i>idem</i>	125	125		
5 ^e <i>idem</i>				
6 ^e <i>idem</i>				
7 ^e <i>idem</i>				
8 ^e <i>idem</i>				
9 ^e <i>idem</i>				
10 ^e <i>idem</i>				
TOTAUX.....	485	485		

Les bulletins contenus dans chaque boîte ont été ensuite remis aux bureaux de sections qui les avaient reçus; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

À chaque table, un des scrutateurs a ouvert les bulletins et, après en avoir lu le contenu à haute voix, l'a passé à un de ses collègues. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci pussent circuler alentour.

Les bulletins nuls ou douteux n'ont pas été compris dans le dépouillement. Ils ont été réservés pour être soumis à la décision du bureau du collège.

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUPFRAGES ATTRIBUÉS À									
				M. Clémenceau	M. Martin	M. Reynaud	M. Sigallas	M. Merie	M. Combes	M. Allard	M. Herne	M.	M.
1 ^o Section	120	120	"	102	99	80	31	25	4	1	1		
2 ^o idem	120	120	"	96	90	80	39	39	4	1	1		
3 ^o idem	120	120	"	96	91	79	36	33	2	1	1		
4 ^o idem	120	120	"	98	97	82	41	30	3				
5 ^o idem													
6 ^o idem													
7 ^o idem													
8 ^o idem													
9 ^o idem													
10 ^o idem													
TOTAUX	485	485		390	377	321	145	119	13	3	3		

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits	485
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements	485
Nombre de bulletins trouvés dans les urnes	485

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants (1)	485
A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître (2)	1
RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés	484
MAJORITÉ ABSOLUE (3)	243

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu ⁽¹⁾

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES
M. Clémenceau Georges	Trois cent quatre vingt Dix	390
M. Martin Louis	Trois cent soixante dix sept	377
M. Reynonau Victor	Trois cent vingt et un	321
M. Sigallas François	Cent quarante cinq	145
M. Méric Victor	Cent dix-neuf	119
M. Combes Emile	Dix-sept	17
M. Allard Maurice	Trois	3
M. Herve Gustave	Trois	3
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.
Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, usqu'à la clôture du procès-verbal page 12), devra être supprimé.

M. ⁽³⁾ Clémenceau, Martin et Reynonau ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue ont été proclamés sénateurs

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à deux heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

Le Président,

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

P. Rouhand
F. Roussel
Tauillan
Bizy

2^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à deux heures, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus⁽¹⁾

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à cinq heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} Section.....				
2 ^e idem.....				
3 ^e idem.....				
4 ^e idem.....				
5 ^e idem.....				
6 ^e idem.....				
7 ^e idem.....				
8 ^e idem.....				
9 ^e idem.....				
10 ^e idem.....				
TOTAUX.....				

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À																
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.							
1 ^{re} Section.....																				
2 ^e <i>idem</i>																				
3 ^e <i>idem</i>																				
4 ^e <i>idem</i>																				
5 ^e <i>idem</i>																				
6 ^e <i>idem</i>																				
7 ^e <i>idem</i>																				
8 ^e <i>idem</i>																				
9 ^e <i>idem</i>																				
10 ^e <i>idem</i>																				
TOTAUX.....																				

Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits.....

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements.....

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants ⁽¹⁾.....

A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître ⁽²⁾.....

RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés.....

MAJORITÉ ABSOLUE ⁽³⁾.....

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être palés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à sept heures, et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

Le Président,

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

3^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à sept heures du soir, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus⁽¹⁾.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à dix heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} Section				
2 ^e idem				
3 ^e idem				
4 ^e idem				
5 ^e idem				
6 ^e idem				
7 ^e idem				
8 ^e idem				
9 ^e idem				
10 ^e idem				
TOTAUX				

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À																
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.							
1 ^{re} Section																				
2 ^e idem.....																				
3 ^e idem.....																				
4 ^e idem.....																				
5 ^e idem.....																				
6 ^e idem.....																				
7 ^e idem.....																				
8 ^e idem.....																				
9 ^e idem.....																				
10 ^e idem.....																				
TOTAUX.....																				

Recensement général par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements. .

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....

Ont obtenu ⁽¹⁾ :

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexes parafés.

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

M ⁽³⁾
 ayant obtenu la pluralité des voix été proclamé sénateur .

Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à *une* heures, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi;

Sous les n°s à , les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture;

Sous les n°s à , les feuilles de pointage;

Sous les n°s à , les bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

- Bulletins blancs. 1
- Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante . . .
- Bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître. . .
- Bulletins sur papier non blanc.
- Bulletins portant des signes extérieurs.
- Bulletins divers.

Enfin, sous les n°s à , les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :

Le Président,

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

Bulletins.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Élections Sénatoriales du 3 Janvier 1909

G. CLEMENCEAU, Sénateur sortant

L. MARTIN, Député

V. REYMONENQ, Conseiller Général



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Élections Sénatoriales du 3 Janvier 1909

~~G. CLEMENCEAU~~, Sénateur sortant

~~L. MARTIN~~, Député

~~V. REYMONENQ~~, Conseiller General

B. H. ...

Govt

Erasmus

M. Champagne

V. Cayundt

duy

Protes

S. ...
...
...
...
...

46 Cemenecau complet

19 #

16 Sigallas id

1.2.3.4.5.6.7.8.9.10.11.12.13.14.15.16.17.18.19.20.21.22.23.
 24.25.26.27.28.29.30.31.32.33.34.35.36.37.38.39.40.41.42.43.44.
 45.46.47.48.49.50.51.52.53.54.55.56.57.58.59.60.61.62.63.64.
 65.66.67.68.69.70.71.72.73.74.75.76.
 1.2.3.4.5.6.7.8.9.10.11.12.13.14.15.16.

Cemenecau 1.2.3.4.5.6.7.8.9.10.11.12.3.4.5.6.7.8.9

40 Martin 1.2.3.4.5.6.7.8.9.10+12.3.4

78 Kermoneng 1.2

84 Sigallas 1.2.3.4.5.6.7.8.9.10+12.3.4.5.6.7.8

33 Meric 1.2.3.4.5.6.7.8.9.10+12.3.4.5.6.7

Combes 1.2

Allard 1

Herve 1

71
27
16

118

46
 14

 90
 78
 16
 18

 34

Cemenecau 90 vain

Martin 90

Kermoneng 78

Sigallas 84

Meric 33

Combes 2

Allard 1

Herve 1

31/2/2007

L. Brevent
 Roumou

L. Honnig
 P. Hueque
 J. B. Carneguer

Clemenceau liste complete 76
 Herie liste complete 76

3e July

Clemenceau		-	19
Martin		-	14
Roy			2
Herie			17
Sigallas			18
Combes			
Alluaud			
Herie			

27
 76
 16
 110

$\frac{76}{14}$	$\frac{76}{14}$	$\frac{76}{2}$	$\frac{16}{17}$	$\frac{16}{18}$
total 95	90	78	33	34

Le President
 Moiner
 Le Secretaire
 P. Hennequin

J. B. Carmignolle

1²⁷ Feb

1. Lillian Lane

1. Home

—

Feuille de pointage - 1^{er} tour.

M. Chombeau	80	1 2 3 4 5 6 7 8 9 0	1 2 3 4 5 6 7 8 9 0		102
M. L. Gauthier	80	1 2 3 4 5 6 7 8 9 0	1 2 3 4 5 6 7 8 9		99
M. Reynaud	80				80
M. Yeric	12	1 2 3 4 5 6 7 8 9 0	1 2 3		25
M. Lignas	12	1 2 3 4 5 6 7 8 9 0	1 2 3 4 5 6 7 8 9		31
M. Clément					
M. Ravel					
M. Poubert	1 2 3 4 5				5
M. Blanc	1				1

Le Président
H. Bonneau
E. Roussier

Les Secrétaires
M. Champagne
V. Capinelly *Bonnot*

2^e Section
 n° 121 a 240

Feuille de pointage .. 1^{er} tour.

M. Demoureaux	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	94 voix
M. Martin	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	90
M. Raymond	1234567890 1234567890	1234567890 +	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	80
M. Héric	1234567890	1234567890	1234567890 1					31
M. Sigallas	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890				29
M. Autelime								
M. Ravel								
M. Combes	1111							4
M. Allard								
Hervé								
En								

de la section
de la section

de la section
de la section

de la section
de la section

de la section
de la section

2^e Section
121 - 240

Feuille de pointage -- per tour.

Mr. Dummeau	12345678910 79.80	12 20 1,2,3,4,5,6,7,8,9,0	30 1,2,3,4	40	50	60	70	94
Mr. Louis Martin	12345678910 79.80	20 1,2,3,4,5,6,7,8,9,0	30	40	50	60	70	90
Mr. Raymond	12345678910 79.80	20	30	40	50	60	70	80
Mr. Mérie	12345678910	11 12 13 14 15 16 17 18 19 0	1,2,3,4,5,6,7,8,9,0					37
Mr. Sigallas	12345678910	11 12 13 14 15 16 17 18 19 0	1,2,3,4,5,6,7,8,9,0	1,2,3,4,5,6,7,8,9				39
Mr. Durblun								
Mr. Pravel								
Mr. Combes	1,2,3,4							4
Mr. Allard	"							1
G. Héri	"							1

Le Président
 Le Secrétaire
 Le Trésorier
 Le Rapporteur

103

MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le 3 Janvier 1909

(1^{er} tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits.	485
Nombre des votants	485
Nombre des suffrages exprimés	484

CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : Reymoneng

Prénoms : Victor, Alexis

Qualification, profession, etc. Surveillant technique à l'arsenal de Coulon

Date de la naissance : 6 Octobre 1858

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu 320

1-57-1908. [7938]

Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. Clemenceau, Georges Benjamin	390
M. Martin, Louis, François	322
M. Sigallas, François	145
M. Beric, Victor	119
Divers, bulletins nuls ou voix perdues	19

TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne

MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le 3 Janvier 1909

(1^{er} tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits	485
Nombre des votants	485
Nombre des suffrages exprimés	484

CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : Martin
Prénoms : Louis, François
Qualification, profession, etc. : Avocat
Date de la naissance : 15 Janvier 1859

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu 377

Les autres suffrages se sont répartis entre :

M ^r Clemenceau, Georges, Benjamin	390
M ^r Hermoneng, Victor, Alexis	320
M ^r Sigallas, François	145
M ^r Méric, Victor	119
Divers, bulletins nuls ou voix perdues	19

TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne

MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le 3 Janvier 1909

(1er tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits	485
Nombre des votants	485
Nombre des suffrages exprimés	484

CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : Clemenceau
 Prénoms : Georges, Benjamin
 Qualification, profession, etc. : Docteur en Médecine
 Date de la naissance : 28 Septembre 1841

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu 390

Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. Martin, Louis, François	327
M. Reymoneng, Victor, Alexis	320
M. Sigallas, François	145
M. Merie, Victor	119
Divers, bulletins nuls ou voix perdues	19

TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne. "

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,
DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS.
Arrondissement de Brignoles					
Brignoles	Gautier Joseph	a accepté	Bornand Joseph	a accepté	
	Gourdon Auguste	a accepté	Isoard Henri	a accepté	
	Brun Louis	a accepté			
	Sauzède Marcel	a accepté			
	Puget Aimable	a accepté			
	Gontard Eugène	a accepté			
	Roussel Fernand	a accepté			
	Nicolas Edouard	a accepté			
	Burle Leopold	a accepté			
Camps	Martin Louis	a accepté	Ollive Charles	a accepté	
	Camail Joseph	a accepté			
Celle (La)	Chabas Auguste	a accepté	Paul Jules	a accepté	
Courvières	Recours Alfred	a accepté	Moutte Joseph	a accepté	
	Mouttet Augustin	a accepté			
Val (Le)	Arnoux Hippolyte	a accepté	Pellepoil Germain	a accepté	
	Marie Marius	a accepté			
Vins	Blanc Léon	a accepté	Couscar Daniel	a accepté	
Barjols	Cissot Alphonse	a accepté	Vincens Marcel	a accepté	
	Crucy César	a accepté			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Plauchud Célestin	a accepté			
Bras	Gerard Auguste	a accepté	Castellan Auguste	a accepté	
	Saremonette Léon	a accepté			
Brue-Curiac	Cairety Maïms	a accepté	Codonnal Célestin	a accepté	
Châteauvert	Chailan Simon	a accepté	Bonnaud Pierre	a accepté	
Esparron	Maudrie Phédox	a accepté	Ollaquier Benoni	a accepté	
Pontevès	Gastoud Messius	a accepté	Gravagne Séraphin	a accepté	
S ^E Martin	Leze Auguste	a accepté	Exartefignes Louis	a accepté	
Seillons	Villeroze Ernest	a accepté	Allard Rosselin	a accepté	
Varages	Bertrand Paul	a accepté	Sabatier Jean Prop ^o	a accepté	
	Coulomb Gustave	a accepté			
Besse	Blache Noël	a accepté	Bouis François	a accepté	
	Chabert Séverin	a accepté			
Cabasse	Picord Emile	a accepté	Pastour Hilaire	a accepté	
	Estelle Paul	a accepté			
Flassans	Signoret Emile	a accepté	Carle François	a accepté	
	Perrache Paul	a accepté			
Goufaron	Mouvel Jules	a accepté	Gleye Auguste	a accepté	
	Ainaud Emile	a accepté			
	Gras Emile	a accepté			
Lignans	Gautier Gustave	a accepté	Florens Lazare	a accepté	
	Raynaud Filéine	a accepté			
	Mouttet Henri	a accepté			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Cotignac	Carmagnolle Hubert Gérard Anselme Louis Lastour Emile	a accepté a accepté a accepté	Brun Alexandre	a accepté	
Carcès	Ambard Paul Fousseng Jules Varenne Ferdinand	a accepté a accepté a accepté	Ambard Eugène	a accepté	
Correns	Paul Louis Vincent Gustave	a accepté a accepté	Olivier Aimé	a accepté	
Entrecasteaux	Bech Fernand Fassard Louis	a accepté a accepté	Hérand Augustin	a accepté	
Montfort	Renoux Charles Fabre Siméon	a accepté a accepté	Bonnet Jules	a accepté	
Rians	Julien Marins Magne Henri Philibert Didier	a accepté a accepté a accepté	Massebauf Marins	a accepté	
Artigues	Magne Charles	a accepté	Artaud Philophile	a accepté	
Ginasservis	Martin Léonce Leydet Remi	a accepté a accepté	Brunel Laurent	a accepté	
St Julien	Brun Antoine Martin Étienne	a accepté a accepté	Montaud André	a accepté	
Verdière (La)	Feraud Emile Gide Louis	a accepté a accepté	Magne Jules	a accepté	
Sinon	Pellas Romain Augarde Nicaize	a accepté a accepté	Péroul Fortuné	a accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Roquebrussanne	François Edouard Gillaud Louis	a accepté a accepté	Reynaud Octave	a accepté	
Forcalqueires	Sauzède Louis	a accepté	Calais Jules	a accepté	
Garioul	Giudice André Lombard Lion	a accepté a accepté	Maurier Alfred	a accepté	
Mazaugues	Ventre Scrophin Vincent Louis	a accepté a accepté	Florens François	a accepté	
Méounes	Grimaud Jean Bapt ^{iste} Géry Louis	a accepté a accepté	Ventre Lucien	a accepté	
Neoules	Langier Louis	a accepté	Brun Calixte	a accepté	
Rocharon	Lapeyrouse (de) Maxime	a accepté	Boyer Marcel	a accepté	
S ^{te} Anastasie	Blanc Alphonse	a accepté	Boeuf Edouard	a accepté	
S ^t Maximin	Martin Louis Cabasson Pascal Bremond Joseph Florent Marius Chaulan Augustin Bremond Hippolyte	a accepté a accepté a accepté a accepté a accepté a accepté	Giraud Alexandre Bech Joseph	a accepté a accepté	
Mans	Sivan Louis Bech Gabriel	a accepté a accepté	Gleize Jules	a accepté	
Ollières	Rebuffat Jean Joseph	a accepté	Chaix Méri	a accepté	
Plan d'Aups	Roubaud Louis	a accepté	Imerie Marius	a accepté	
Pourcieux	Moutte Adolphe	a accepté	Allard Louis	a accepté	
Pourrières	Michel Jules	a accepté	Ouvrière Louis	a accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Rougiers	Gautier Joseph	a accepté			
	Revest Adolphe	a accepté	Aubregat Marius	a accepté	
S ^t Zacharie	Revest Victor	a accepté			
	Bonnet Jean Bapt ^e	a accepté	Roubaud Frédéric	a accepté	
	Matheron Henri	a accepté			
	Ghenoux Auguste	a accepté			
Cavernes	Barlatier Gonzague	a accepté	Pelissier Marius	a accepté	
	Fabre Fernand	a accepté			
Artignosc	Perrimond Louis	a accepté	Gérard Victor	a accepté	
Fox-Amphoux	Jean Henri	a accepté	Bouniq Albert	a accepté	
Moissac	Ricard Antoine	a accepté	Roux Grégoire	a accepté	
Montmeyan	Verlaque Alphonse	a accepté	Payan Augustin	a accepté	
Régusse	Pellegrin Jean Julien	a accepté	Perrimond Victor	a accepté	
	Dauphin Firmin J ^e B ^e	a accepté			
Sillans	Boyer Jacques	a accepté	Casspy Julien	a accepté	
Arrondissement de Draguignan					
Draguignan	Bouisson Emile	a accepté	Masdet Joseph	a accepté	
	Magalon Charles	a accepté	Blanc Léon	a accepté	
	Jourdan Ange	a accepté			
	Beisseire Justin	a accepté			
	Carpinetty Victor	a accepté			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- rages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Ampus	Broin Antonin	a accepté			
	Bonnet Alexandre	a accepté			
	Paban Auguste	a accepté			
	Ditgès Achille	a accepté			
	Roubion Félix	a accepté	Bonnifay Auguste	a accepté	
	Giboin Abel	a accepté			
Flayosc	Vincent Gustave	a accepté	Villeneuve Henri	a accepté	
	Blanc Paul	a accepté			
	Ollivier Robert	a accepté			
Motte (La)	Crispoul Lucien	a accepté	Bombarel Simon	a accepté	
	Clavier François	a accepté			
Erans	Blancard Paul	a accepté	Gastinel François	a accepté	
	Peire Célestin	a accepté			
Aups	Verdeireng Balhazard	a accepté	Bounic Joseph	a accepté	
	Mourgues Joseph	a accepté			
	Archier Joseph	a accepté			
Aiguines	Loze Pascal Sylvain	a accepté	Brunet Gustave	a accepté	
	Roubaud Jules	a accepté			
Baudinard	Rouvier Paulin	a accepté	Bourjac André	a accepté	
Bauduen	Abert Ambroise	a accepté	Bragarre Ernest	a accepté	
	Escudier Edouard	a accepté			
Les Salles	Roubaud Pierre Paul	a accepté	Paix Auguste	a accepté	
Verignon	Authieu Achille	a accepté	Pélessier Victorin	a accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Callas	Guigues Louis Félix Jean François	a accepté a accepté	Nouvel Pierre	a accepté	
Bargemon	Gebelin Emmanuel Bernard François Chaix Joseph	a accepté a accepté a accepté	Guigou Victor	a accepté	
Châteaudoable	Ferran François Gustave Henry François	a accepté a accepté	Ewin François	a accepté	
Claviers	Cabasson Jean Bapt ^e Blanc Ernest	a accepté a accepté	Cavalier Michel	a accepté	
Figanières	Honoré Julien Doussoulin François	a accepté a accepté	Marius Augustin	a accepté	
Montferriat	Mercier René	a accepté	Hugony Antoine	a accepté	
Comps	Maurin Edouard Maurin Albert	a accepté a accepté	Bain Emile	a accepté	
Bargème	Lerrimond Paul Ange	a accepté	Marin Eugène	a accepté	
Bastide (La)	Roustan Gratien	a accepté	Isnard Baptiste	a accepté	
Bourquet	Boyer Auguste	a accepté	Collomp Antoine	a accepté	
Brenon	Giraud Joseph	a accepté	Langier Joseph	a accepté	
Brovès	Fabre Emmanuel Achille	a accepté	Gaitté Séverine	a accepté	
Châteauvieux	Isnard Alexandre	a accepté	Henry Jean	a accepté	
La Martre	Richard Marie Ferdinand Lucien	a accepté	Lambert Jacques	a accepté	
Roque-Esclapon	Collomp Eugène	a accepté	Lambert Gratien	a accepté	
Origançe	Ayrcard Jean Bapt ^e	a accepté	Rouvier Conmir	a accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Fayence	Staleng Joseph	a accepté	Audibert Pierre	a accepté	
	Giraud Marius	a accepté			
Callian	Callent Alfred	a accepté	Mazar Auguste	a accepté	
	Perrymond Georges	a accepté			
Mons	Mireur Pierre	a accepté	Fabre Jean Antoine	a accepté	
	Gras Honoré Emile	a accepté			
Montauroux	Callent Paul	a accepté	Rougier Joseph	a accepté	
	Ricard Léon	a accepté			
Saint-Laul	Hebreard J ^e B ^{te}	a accepté	Roux Alphonse	a accepté	
Seillans	Perrimond André Jean	a accepté	Gol Jean Louis	a accepté	
	Saurin Vincent	a accepté			
Cameron	Raspail Simeon	a accepté	Sauseron Honoré	a accepté	
	Galary François	a accepté			
Courrettes	Christian Eugène	a accepté	Fiolet François	a accepté	
	Brestournel Victor	a accepté			
Fréjus	Carlier Jean Félix	a accepté	Cayol Henri	a accepté	
	Beuf César	a accepté	Zubert Elie	a accepté	
	Chaudel Philippe	a accepté			
	Fillieu Louis	a accepté			
	Gaydon Paul	a accepté			
	Jeansonlin Félix	a accepté			
	Jullien Esprit	a accepté			
	Marietta Nathalie	a accepté			
	Roux Henri	a accepté			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Adrets (Les)	Graille Jean Joseph	a accepté	Barnoin François	a accepté	
Bagnols	Funel Joseph	a accepté	Philibert François	a accepté	
	Gandolphe Paul	a accepté			
Le Muy	Sénéquier Alfred	a accepté	Audier Emile	a accepté	
	Coulet Felicien	a accepté	Bagarry Pierre	a accepté	
	Séné Henry	a accepté			
	Piche Emile	a accepté			
	Gibert Felicien	a accepté			
	Ferran Honoré	a accepté			
Puget-sur-Argens	Isnard Daniel	a accepté	Arnaud Jules	a accepté	
	Maria Siffroi	a accepté			
Roquebrune	Clavel Ferdinand	a accepté	Jaume Lucien	a accepté	
	Allous Charles	a accepté			
	Gau Louis	a accepté			
Saint-Raphaël	Basso Léon	a accepté	Grosso Jean	a accepté	
	Vanat Victor	a accepté	Caïs Charles	a accepté	
	Issert Louis	a accepté			
	Sagrance Jules	a accepté			
	Schuster Léon	a accepté			
	André Barthélemy	a accepté			
	Oragon Edouard	a accepté			
	Pastorel Victor	a accepté			
	Corvet Edmond Gabriel	a accepté			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Grimaud	Rivet Jules Bauc Victor	a accepté a accepté	Rimbaud Charlemagne	a accepté	
Cogolin	Bregonsul Marius Guigues Joseph Poupiac Emmanuel	a accepté a accepté a accepté	Giraud Victor	a accepté	
La Garde-Freinet	Marin Désiré Lonjon Julien Courchet Odilon	a accepté a accepté a accepté	Gentil Savinien	a accepté	
Le Plan-de-la-Cour	Lerrin Philibert Branssec Victor	a accepté a accepté	David François	a accepté	
Sainte-Maxime	Fabre Maximin Barthelemy Hippolyte	a accepté a accepté	Boyer François	a accepté	
Lorgues	Sarlin Henri Vian Joseph Bagarry Albert Robert Ferdinand Gaurrand Etienne Rolland Guillaume	a accepté a accepté a accepté a accepté a accepté a accepté	Brue Etienne Codoul Victorin	a accepté a accepté	
Les Arcs	Luques Alexandre Lasserin Louis Mége Jacques Séris Célestin Lestoris Antoine Loulat Auguste	a accepté a accepté a accepté a accepté a accepté a accepté	Combaluzier Pierre Boyer François	a accepté a accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Caradeau Choronet (Se)	Courdouan Augustin Daydi Ernest Heraud Casimir	a accepté a accepté a accepté	Meissel François Camail Romuald	a accepté a accepté	
Luc (Se)	Blanc Jules Brun Louis Brunet Louis Glaize Alexandre Vacquier Louis Méric Victor	a accepté a accepté a accepté a accepté a accepté a accepté	Roubin Charles Montagne Xavier	a accepté a accepté	
Cannet-du-Luc (Se)	Brun Paul Jaubert Louis	a accepté a accepté	Perrimond Justine	a accepté	
Mayons (Se) Vidauban	Murais Amicet Mouries Henri Caramagnolle Aimé Rebuffel Angelin Reboul Sudovic Rival Auguste Michel François	a accepté a accepté a accepté a accepté a accepté a accepté a accepté	Ollivier Albert Brimond Marius Goiran Célestin	a accepté a accepté a accepté	
Saint-Tropez	Barbier Augustin Arnaud Victor Berenguer Phéophile Courbon Prosper Étienne Ferdinand	a accepté a accepté a accepté a accepté a accepté	Capuro Barthélemy Barret J ^e B ^e	a accepté a accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Gassin La Môle Ramatuella	Gérard Ernest Guiol Albert Maria César Jassaud Jacques Robeuf Bertin Ollivier Auguste Roux Fortuné Bernard Cosme Bernard Joseph	a accepté a accepté a accepté a accepté a accepté a accepté a accepté a accepté a accepté	Lascal Firmin Arnaud Léon Collon Auguste	a accepté a accepté a accepté	
Salernes Courtour Villocroze	Basset Anthime Juhan Alexandre Courbon Joseph Jacquin Frédéric Benet César Giboin Francis Bernard Denis Maunier Marius Borne Eugène	a accepté a accepté a accepté a accepté a accepté a accepté a accepté a accepté a accepté	Curel Lambert Bounic Casimir Bremond Eugène Joseph Marius	a accepté a accepté a accepté a accepté	
Arrondissement de Coulon					
Coulon	Marchelli Paul Champagne Marius	a accepté a accepté	Lux Alfred Raynaud Félix	a accepté a accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Signoret Jacques	a accepté	Borely Paulin	a accepté	
	Borios Marius	a accepté	Hubert Louis	a accepté	
	Semeriva Étienne	a accepté	Leblond Emile	a accepté	
	Espanet Antoine	a accepté			
	Bonace Alexandre	a accepté			
	Chainas Auguste	a accepté			
	Leres Jean	a accepté			
	Guyonvarh Jules	a accepté			
	Lisbonne Félix	a accepté			
	Ferrat Victor Laurent	a accepté			
	Faure Jean	a accepté			
	Vin Jean Baptiste	a accepté			
	Camoin Eugène	a accepté			
	Finale Antonin	a accepté			
	Bozzo Laurent	a accepté			
	Laurent Henri	a accepté			
	Guien François	a accepté			
	Faggianelli Joseph	a accepté			
	Isnard Charles	a accepté			
	Bonnefoy Fernand	a accepté			
	Luciani Félix	a accepté			
	Gazan Eugène	a accepté			
Garde (La)	Guet Edouard	a accepté	André Eugène	a accepté	
	Perrin Antoine	a accepté	Blanc Marius	a accepté	
	Arnaud Louis	a accepté			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Pradet (Le)	Arnaud Honoré Segall Louis Sequin Paul Lachau Ferdinand Gasquet Léon Niel Marius	a accepté a accepté a accepté a accepté a accepté a accepté	Reboul Léopold	a accepté	
Revest (Le)	Meiffret Pierre Hermitte Joseph	a accepté a accepté	Hermitte Hubert	a accepté	
Valette (La)	Madon Paul Cayol Antoine Bécat Paul Fabre quinis Guiol Laurent Chabaud Marius	a accepté a accepté a accepté a accepté a accepté a accepté	Picon Nicolas Augias Victorin	a accepté a accepté	
Beausset (Le)	Dépnad Lazare Lynard Auguste Imbert Jules	a accepté a accepté a accepté	Antelme Jean Bapt ^{iste}	a accepté	
Cadière (La)	Barras François Estienne Augustin Jeansoulin Henri	a accepté a accepté a accepté	Ventre Narcisse	a accepté	
Castellet (Le)	Barthelemy Marie Daste Joseph	a accepté a accepté	Gantelme Louis	a accepté	
Riboux	Maurel Jean Bapt ^{iste}	a accepté	Amalric Cosime Clément	a accepté	
Saint-Cyr	Samat Marius	a accepté	Ventre Jules	a accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Signes	Berton André Matheron Joseph Mouttet Ferdinand Castellan Victor	a accepté a accepté a accepté a accepté	Gastinel Albert	a accepté	
Collobrières Bormes	Varenne Françoise Fournier Adrien Imbert Camille Ravelly Aimé Jacomet Alexandre Ripert Ernest	a accepté a accepté a accepté a accepté a accepté a accepté	Imbert Marius Serouge Liene	a accepté a accepté	
Cuers Carnoules Pierrefeu Puget-Ville	Baude Ferdinand Baude Marius Martin Louis Boyer Henri Bernard Lubone Audibert Auguste Bondil Hippolyte Kampin Marius Sénès Urbain Bouisson Anselme Lage Paul Salle Paulin Aimé Bouisson Edouard	a accepté a accepté a accepté a accepté a accepté a accepté a accepté a accepté a accepté a accepté a accepté a accepté a accepté	Amic Marcelin Bermond François Broquier Paul Roux Auguste Gasquet Victor	a accepté a accepté a accepté a accepté a accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Agarrat Emile	a accepté			
Byères	Roux-Seignoret Joseph	a accepté	Abonnen Honoré	a accepté	
	Blanc Louis	a accepté	Peloquin Gabriel	a accepté	
	De Poitevin de Maurellan	a accepté	Monge Marius	a accepté	
	Barbagelatta Léon Fortuné	a accepté			
	Amic Paul	a accepté			
	Gas Auguste	a accepté			
	Garrel Amédée	a accepté			
	Parrimond Marius	a accepté			
	Amic Auguste	a accepté			
	Laget Raoul	a accepté			
	Thomasset Jean	a accepté			
	Salusse Ernest	a accepté			
Carqueiranne	Gautier Ferdinand	a accepté	Arduwin Théophile	a accepté	
	Cassy Albert	a accepté			
	Cassy Marius	a accepté			
Crau (Sa)	Reynaud Félix	a accepté	Audibert Jacques	a accepté	
	Aurran Louis	a accepté	Pomet Henri	a accepté	
	Maurice Joseph	a accepté			
	Mouttet Paulin	a accepté			
	Saure Alexandre	a accepté			
	Boggero Adonis	a accepté			
La Soude-les-Maures	Roux Albert	a accepté	Colombain Jules	a accepté	
	Fournier Hyacinthe	a accepté	Signée Romain	a accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Bestaux Théophile	a accepté			
	Lortet Coliste	a accepté			
	Jaloux Xavier	a accepté			
	Bono Augustin	a accepté			
Ollioules	Magnaud Jules	a accepté	Laurent Ernest	a accepté	
	Giraud Marius	a accepté	Canolle Benjamin	a accepté	
	Moutte Louis	a accepté			
	Chabaud Paulin	a accepté			
	Denans Gustave	a accepté			
	Barbaroux Auguste	a accepté			
	Fenouillet Ferdinand	a accepté			
	Magnaud Ferdinand	a accepté			
	Emeric Marius	a accepté			
Bandol	Bagarry Lucien	a accepté	Loucas Jean Bapt ^{te}	a accepté	
	Arnaud Augustin	a accepté			
	Giraud Eugène	a accepté			
Evenos	Coutton Alphonse	a accepté	Grimaud Félix	a accepté	
	Hermitte Auguste	a accepté			
Sanary	Gronzona Jean Bapt ^{te}	a accepté	Dapelo Jules	a accepté	
	Flotte Jean Bapt ^{te}	a accepté	Germain Antoine	a accepté	
	Gautier Louis	a accepté			
	Grémelat Joseph	a accepté			
	Sardier César	a accepté			
	Venel Joseph	a accepté			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Seyne (Se)	Létin Henri	a accepté	Brunel Baptistin	a accepté	
	Broubat Eugène	a accepté	Renoux Félix	a accepté	
	Thomas Lucien	a accepté	Blanc Antoine	a accepté	
	Armand Jean	a accepté			
	Verlaque Frédéric	a accepté			
	Martel André	a accepté			
	Ollivier Léon	a accepté			
	Grosplet Ernest	a accepté			
	Pairet Siffroy	a accepté			
	Bauchière Baptistin	a accepté			
	Lacal Louis	a accepté			
Six-Fours	Grangier Georges	a accepté			
	Faraut Louis	a accepté	Leyron Liene	a accepté	
	Daniel Lucien	a accepté	Dauer Victor	a accepté	
	Derbes Oscar	a accepté			
	Cayol Joseph	a accepté			
	Huques Paul	a accepté			
Solliès-Toul	Simon Jean Bap ^{te}	a accepté			
	Sauvan Gustave	a accepté	Ventre Baptistin	a accepté	
	Guillaud Joseph	a accepté	Guilas Paul	a accepté	
	Chauvin Henri	a accepté			
	Noël Alfred	a accepté			
	Ganteaume Alexandre	a accepté			
Julien Louis	a accepté				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Belgentier	Arnaud Louis Julien Emile	a accepté a accepté	Castel Armand	a accepté	
Farléde (La)	Guiole Henri Bouchard Auguste	a accepté a accepté	Albert Abel	a accepté	
Solliès-Coucas	Bremond Etienne Castel Victor	a accepté a accepté	Canolle Augustin	a accepté	
Solliès-Ville	Ramel Louis Siméon	a accepté	Gensohlen Siméon Marins	a accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.

Le présent tableau dressé par nous, Préfet, sera déposé au secrétariat général de la préfecture, pour être communiqué à tout requérant.

A Draguignan, le 6 Décembre 1908.

J. Maury

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
1	Abbe Clément	Conseiller d'arrondissement		
2	Abeille Aristide	Conseiller d'arrondissement		
3	Abert Ambroise	délégué de Baudouen		
4	Agarrat Emile	délégué de Puget-Ville		
5	Aillaud Joseph	délégué de Sollies Pont		
6	Aillaud Louis	délégué de Roquebrussanne		
7	Ainaud Emile	délégué de Gonfaron		
8	Alary François	délégué de Banneron		
9	Albert Charles	Conseiller général		
10	Allard Maurice	Député		
11	Allons Charles	délégué de Roquebrune		
12	Ambard Paul	délégué de Carcès		
13	Amic Auguste	délégué d'Hyères		
14	Amic Paul	délégué d'Hyères		
15	André Barthélemy	délégué de St Raphaël		
16	Aragon Edouard	délégué de St Raphaël		
17	Archier Joseph	délégué d'Aups		
18	Arhuc Jean Félix	délégué de Fréjus		
19	Armand Jean	délégué de la Seyne		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
20	Arnaud Augustin	délégué de Bandol		
21	Arnaud Charles Henri	Conseiller d'arrondissement		
22	Arnaud Honoré	délégué de La Garde		
23	Arnaud Louis	délégué de Belgentier		
24	Arnaud Louis	délégué de La Garde		
25	Arnaud Victor	délégué de S ^t -Tropez		
26	Arnoux Hippolyte	délégué du Val		
27	Audibert Auguste	délégué de Cuers		
28	Augarde Nicaize	délégué de Vinon		
29	Aurran Louis	délégué de La Crau		
30	Aurran Théophile	Conseiller d'arrondissement		
31	Authieu Achille	délégué de Verignon		
32	Aycard Jean Baptiste	délégué de Brignance		
33	Bagarry Albert	délégué de Forques		
34	Bagarry Auguste Frédéric	Conseiller d'arrondissement		
35	Bagarry Lucien	délégué de Bandol		
36	Barbagelatta Léon Fortuné	délégué d'Hyères		
37	Barbaroux Auguste	délégué d'Ollioules		
38	Barbier Augustin	délégué de S ^t -Tropez		
39	Barlatier Gonzague	délégué de Cavernes		
40	Baron Etienne	Conseiller d'arrondissement		
41	Barras François	délégué de La Cadière		
42	Barthelemy Hippolyte	délégué de S ^t -Maxime		
43	Barthelemy Maurice	délégué du Castellet		
44	Basset Anthime	délégué de Salernes		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
45	Basso Léon	délégué de St Raphaël		
46	Bauc Victor	délégué de Grimaud		
47	Bauchière Baptistin	délégué de la Seyne		
48	Baude Ferdinand	délégué de Cuers		
49	Baude Marius	délégué de Cuers		
50	Bécat Paul	délégué de la Valette		
51	Beck Fernand	délégué d'Entrecasteaux		
52	Beck Gabriel	délégué de Nans		
53	Bénet César	délégué de Salernes		
54	Bérenquier Théophile	délégué de St Tropez		
55	Bernard Cosme	délégué de Ramatuelle		
56	Bernard Denis	délégué de Bourtour		
57	Bernard François	délégué de Bargemon		
58	Bernard Isidore	délégué de Cuers		
59	Bernard Joseph	délégué de Ramatuelle		
60	Berton André	délégué de St Cyr		
61	Bertrand Paul	délégué de Varages		
62	Bestaux Théophile	délégué de la Ronde. ls. Maures		
63	Beuf César	délégué de Fréjus		
64	Blache Noël	délégué de Besse		
65	Blanc Albert	Conseiller général		
66	Blanc Alphonse	délégué de St Anastasie		
67	Blanc Ernest	délégué de Clapiers		
68	Blanc Jules	délégué du Luc		
69	Blanc Léon	délégué de Vins		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.	OBSERVATIONS.
70	Blanc Louis	délégué d'Hyères		
71	Blanc Paul	délégué de Flayosc		
72	Blanc Liene	Conseiller général		
73	Blancard Paul	délégué de Braus		
74	Boggero Adonis	délégué de La Crau		
75	Bonace Alexandre	délégué de Boulon		
76	Bondil Hippolyte	délégué de Carnoules		
77	Bonnefoy Fernand	délégué de Boulon		
78	Bonnet Alexandre	délégué de Draquignan		
79	Bonnet Jean Baptiste	délégué de St ^z Zacharie		
80	Bonnet Moïse	Conseiller général		
81	Bonnetty Antoine	Conseiller d'arrondissement		
82	Bono Augustin	délégué de la Tonde-les-Mauries		
83	Bordenave Jean	Conseiller général		
84	Borios Marius	délégué de Boulon		
85	Borme Eugène	délégué de Villecroze		
86	Bouchard Auguste	délégué de la Farède		
87	Bouisson Arseline	délégué de Pierrefeux		
88	Bouisson Edouard	délégué de Puget-Ville		
89	Bouisson Emile	délégué de Draquignan		
90	Boyer Auguste	délégué du Bourguet		
91	Boyer Henri	délégué de Cuers		
92	Boyer Jacques	délégué de Sillans		
93	Bozzo Laurent	délégué de Boulon		
94	Bransiec Victor	délégué du Plan-de-la-Tour		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
95	Brégonsul Marius	délégué de Cogolin		
96	Brémond Hippolyte	délégué de St Maximin		
97	Brémond Joseph	délégué de St Maximin		
98	Brémond Léandre	délégué de Solliès-Bonnes		
99	Brun Antoine	délégué de St-Julien		
100	Brun François	Conseiller général		
101	Brun Irène	Conseiller général		
102	Brun Louis	délégué de Briquoles		
103	Brun Louis	délégué du Luc		
104	Brun Paul	délégué du Cannet-du-Luc		
105	Brunet Louis	délégué du Luc		
106	Burle Léopold	délégué de Briquoles		
107	Cabasson Jean Bapt ^e	délégué de Claviers		
108	Cabasson Pascal	délégué de St Maximin		
109	Cairety Marius	délégué de Brue-Auriac		
110	Camail Joseph	délégué de Camps		
111	Camoin Eugène	délégué de Boulon		
112	Caramagnolle Aimé	délégué de Vidauban		
113	Caramagnolle Hubert	délégué de Cotignac		
114	Carpinetty Victor	délégué de Draguignan		
115	Castel Victor	délégué de Solliès-Bonnes		
116	Castellan Victor	délégué de Signes		
117	Cayol Antoine	délégué de la Valette		
118	Cayol Joseph	délégué de Six-Fours		
119	Chabas Auguste	délégué de la Celle		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.	OBSERVATIONS.
120	Chabaud Marius	délégué de la Valette		
121	Chabaud Paulin	délégué d'Ollioules		
122	Chabert Séverin	délégué de Besse		
123	Chailan Simon	délégué de Châteauneuf		
124	Chainas Auguste	délégué de Boulon		
125	Chaix Joseph	délégué de Bargemon		
126	Champagne Marius	délégué de Boulon		
127	Charlois André	Conseiller général		
128	Chaudel Philippe	délégué de Frijus		
129	Chaulan Augustin	délégué de St Maximin		
130	Chauvin Henri	délégué de Solliès-Pont		
131	Chrestian Eugène	délégué de Lourdes		
132	Clavel Ferdinand	délégué de Roquebrune		
133	Clavier Félicien	Conseiller général		
134	Clavier François	délégué de la Motte		
135	Clément François Joseph	Conseiller d'arrondissement		
136	Codur Félix	Conseiller d'arrondissement		
137	Collomp Eugène	délégué de La Roque-Esclapon		
138	Collomp Joseph	Conseiller général		
139	Colombani Don Marc	Conseiller général		
140	Coreil François	Conseiller général		
141	Corvet Edmond Gabriel	délégué de St Raphaël		
142	Coulet Félicien	délégué du Muy		
143	Coulet Marius Joseph	Conseiller d'arrondissement		
144	Coulomb Gustave	délégué de Varages		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
145	Courbon Joseph	délégué de Salernes		
146	Courbon Prosper	délégué de St-Propez	Capuro Barthélemy	Le délégué a son père agonisant
147	Courchet Odilon	délégué de la Gode Freinet		
148	Courdouan Augustin	délégué de Garadeau		
149	Coutton Alphonse	délégué d'Èvenos		
150	Daniel Lucien	délégué de Six-Fours		
151	Daste Joseph	délégué des Castellet		
152	Dauphin Firmin	délégué de Régusse		
153	Daydé Ernest	délégué du Choronet		
154	Denans Gustave	délégué d'Ollioules		
155	Déprad Lazare	délégué du Beausset		
156	Derbès Oscar	délégué de Six-Fours		
157	Ditgès Achille	délégué de Draquiouan		
158	Doussoulin François	délégué de Figanières		
159	Doze Pascal Sylvain	délégué d'Aiguines		
160	Émerie Marius	délégué d'Ollioules		
161	Éscartefique Marius	Conseiller général		
162	Escudier Edouard	délégué de Braudven		
163	Espanet Antoine	délégué de Boulon		
164	Estelle Paul	délégué de Cabasse		
165	Estienne Augustin	délégué de la Cadie		
166	Étienne Ferdinand	délégué de St-Propez		
167	Eynaud Auguste	délégué du Beausset		
168	Fabre Emmanuel Achille	délégué de Brovés		
169	Fabre Fernand	délégué de Bavernes		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.	OBSERVATIONS.
170	Fabre Maximin	délégué de St ^e Maxime		
171	Fabre Quinis	délégué de la Valette		
172	Fabre Simeon	délégué de Montfort		
173	Fabre Stanislas	Conseiller général		
174	Faggianelli Joseph	délégué de Boulon		
175	Faraut Louis	délégué de Six-Fours		
176	Faure Jean	délégué de Boulon		
177	Félix Jean François	délégué de Calas		
178	Fenouillet Ferdinand	délégué d'Ollioules		
179	Féraud Ernest	Conseiller d'arrondissement		
180	Fériaud Emile	délégué de la Verdrière		
181	Ferran François Gustave	délégué de Châteaouble		
182	Ferran Honoré	délégué du Muy		
183	Ferrat Victor Laurent	délégué de Boulon		
184	Ferrero Prosper	Député		
185	Fillieu Louis	délégué de Fréjus		
186	Finale Antonin	délégué de Boulon		
187	Florent Marius	délégué de St ^e Maximin		
188	Flotte Jean Baptiste	délégué de Sanary		
189	Forel Nicolas Victor François	Conseiller d'arrondissement		
190	Fournement Gustave	Conseiller général		
191	Fournier Adrien	délégué de Collobrières		
192	Fournier Hyacinthe	délégué de la Ponde-les-Maupres		
193	Fousseng Jules	délégué de Carcès		
194	François Edouard	délégué de Roquebrussanne		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
195	Funel Joseph	délégué de Baguols		
196	Galfard Sigismond	Conseiller d'arrondissement		
197	Gandolphe Paul	délégué de Baguols		
198	Ganteaume Alexandre	délégué de Solliès-Pont		
199	Garrel Amédée	délégué d'Hyères		
200	Gas Auguste	délégué d'Hyères		
201	Gasquet Léon	délégué du Pradet		
202	Gastaud Messius	délégué de Pontevès		
203	Gau Louis	délégué de Roquebrune		
204	Gaurrand Étienne	délégué de Forques		
205	Gautier Ferdinand	délégué de Carqueiranne		
206	Gautier Gustave	délégué de Lignans		
207	Gautier Joseph	délégué de Briquoles		
208	Gautier Joseph	délégué de Pourrières		
209	Gautier Louis	délégué de Sanary		
210	Gaydon Paul	délégué de Fréjus		
211	Gazan Eugène	délégué de Boulon		
212	Gébelin Emmanuel	délégué de Bargemon		
213	Gède Louis	délégué de la Verdrière		
214	Gensollen Jules	Conseiller général		
215	Gérard Anselme Louis	délégué de Cotignac		
216	Gérard Auguste	délégué de Bras		
217	Gérard Ernest	délégué de St-Tropez		
218	Géry Louis	délégué de Méounes		
219	Gibert Félicien	délégué du Muy		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.	OBSERVATIONS.
220	Giboin Abel	délégué d'Ampus		
221	Giboin Francis	délégué de Salernes		
222	Giraud Eugène	délégué de Bandol		
223	Giraud Joseph	délégué de Brunon		
224	Giraud Marius	délégué de Fayence		
225	Giraud Marius	délégué d'Ollioules		
226	Glaize Alexandre	délégué du Luc		
227	Gontard Eugène	délégué de Brignoles		
228	Gourdon Auguste	délégué de Brignoles		
229	Graille Jean Joseph	délégué des Adrets		
230	Grangier Georges	délégué de la Seyne		
231	Gras Emile	délégué de Gonfaron		
232	Gras Honoré Emile	délégué de Mous		
233	Grimaud Jean Bap ^{te}	délégué de Méounes		
234	Gronzona Jean Bap ^{te}	délégué de Sanary		
235	Grospretre Ernest	délégué de la Seyne		
236	Gueit Edouard	délégué de La Garde		
237	Gueit Léon	Conseiller d'arrondissement		
238	Guérin Henri	Conseiller d'arrondissement		
239	Giudice André	délégué de Garéoult		
240	Guien François	délégué de Boulon		
241	Guigues Joseph	délégué de Cogolin		
242	Guigues Louis	délégué de Callas		
243	Guiol Albert	délégué de S ^t Tropez		
244	Guiol Henri	délégué de la Farède		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
245	Quiol Laurent	délégué de la Valette		
246	Quizol Alphéde	Conseiller d'arrondissement		
247	Guyonvarh Jules	délégué de Boulou		
248	Hébréard Jean Baptiste	délégué de St Paul		
249	Henry François	délégué de Châteaudoable		
250	Héraud Casimir	délégué du Choronet		
251	Hermitte Auguste	délégué d'Evenos		
252	Hermitte Joseph	délégué du Revest	Hermitte Hubert	Le délégué est malade
253	Honoré Lucien	délégué de Figanières		
254	Kours Michel	Conseiller d'arrondissement		
255	Kuques Alexandre	délégué des Arcs		
256	Kuques Paul	délégué de Six-Fours		
257	Imbert Camille	délégué de Collobrières		
258	Imbert Jules	délégué du Beausset		
259	Isnard Alexandre	délégué de Châteauneuf		
260	Isnard Charles	délégué de Boulou		
261	Isnard Daniel	délégué de Puget-sur-Argens		
262	Isnard Louis	Conseiller d'arrondissement		
263	Issert Louis	délégué de St Raphaël		
264	Jacommet Alexandre	délégué de Bormes		
265	Jacquin Frédéric	délégué de Salernes		
266	Jaloux Xavier	délégué de la Ponde-les-Maures		
267	Jassaud Jacques	délégué de Saint Tropez		
268	Jassaud Louis	délégué d'Entrecasteaux		
269	Jaubert Louis	délégué du Cannet-du-Luc		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.</small>	OBSERVATIONS.
270	Jean Henri	délégué de Fox-Amphoux		
271	Jeansoulin Félix	délégué de Fréjus		
272	Jeansoulin Henri	délégué de la Cadière		
273	Jourdan ange	délégué de Draquignan		
274	Jourdan Joseph	Conseiller Général		
275	Juhan Alexandre	délégué de Salernes		
276	Julien Emile	délégué de Belgentier		
277	Julien Louis	délégué de Sollies-Pont		
278	Jullien Esprit	délégué de Fréjus		
279	Jullien Marius	délégué de Rians		
280	Sachau Ferdinand	délégué du Pradet		
281	Sagrangé Jules	délégué de St-Raphaël		
282	Sapeyrousse (de) Maxime	délégué de Rocbaron		
283	Sardier César	délégué de Sanary		
284	Saremonette Léon	délégué de Bras		
285	Saugier Louis	délégué de Néoules		
286	Saure Alexandre	délégué de la Crau		
287	Saurent Henri	délégué de Boulon		
288	Sayet François	Conseiller Général		
289	Segall Louis	délégué de La Garde		
290	Seydet Remi	délégué de Ginasservis		
291	Sisbonne Félix	délégué de Boulon		
292	Sombard Léon	délégué de Garéoult		
293	Sonjon Julien	délégué de la Garde-Freinet		
294	Luciani Félicien	délégué de Boulon		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
295	Madon Paul	délégué de la Valette		
296	Magalon Charles	délégué de Draquignay		
297	Magnaud Ferdinand	délégué d'Ollioules		
298	Magnaud Jules	délégué d'Ollioules		
299	Magne Charles	délégué d'Artigues		
300	Magne Henri	délégué de Rians		
301	Marchelli Paul	délégué de Boulou		
302	Maria César	délégué de S ^t Tropez		
303	Maria Siffroi	délégué de Puget-sur-Argens		
304	Marié Marius	délégué du Val		
305	Maries Urbain	Conseiller d'arrondissement		
306	Marietta Nathalie	délégué de Fréjus		
307	Marin Désiré	délégué de la Garde-Freinet		
308	Marin Marcellin	Conseiller d'arrondissement		
309	Martel André	délégué de La Seyne		
310	Martin Étienne	délégué de S ^t Julien		
311	Martin Léonce	délégué de Ginasservis		
312	Martin Louis	Député		
313	Martin Louis	délégué de Camps		
314	Martin Louis	délégué de Cuers		
315	Martin Louis	délégué de S ^t Maximin		
316	Matheron Henri	délégué de S ^t Zacharie		
317	Matheron Joseph	délégué de S ^t Cyr		
318	Maudric Théodose	délégué d'Esparron		
319	Mannier Marius	délégué de Villecroze		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
320	Maurel Jean Baptiste	délégué de Riboux		
321	Maurice Joseph	délégué de la Crau		
322	Maurin Albert	délégué de Comps		
323	Maurin Edouard	délégué de Comps		
324	Mège Jacques	délégué des Arcs		
325	Meiffret Pierre	délégué du Revest		
326	Menut J. B.	Conseiller d'arrondissement		
327	Mercier René	délégué de Montferriat		
328	Méris Victor	délégué du Sue		
329	Meyrier Ferdinand Gustave	Conseiller d'arrondissement		
330	Michel François	délégué de Vidouban		
331	Michel Jules	délégué de Pourrières		
332	Michel Oscar	Conseiller général		
333	Mireur Pierre	délégué de Mons		
334	Moullis Pierre	Conseiller général		
335	Mourin Marius Philémon	Conseiller d'arrondissement		
336	Mourgues Joseph	délégué d'Aups		
337	Mouries Henri	délégué de Vidouban		
338	Mouries Jules	Conseiller d'arrondissement		
339	Moutte Adolphe	délégué de Pourcieux		
340	Moutte Louis	délégué d'Ollioules		
341	Mouttet Augustin	délégué de Lourves		
342	Mouttet Ferdinand	délégué de Signes		
343	Mouttet Henri	délégué de Lignans		
344	Mouttet Paulin	délégué de la Crau		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination; en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
345	Muraire Amicet	délégué des Mayons	Ollivier Albert	Le délégué est malade
346	Niegre Vincent	Conseiller général		
347	Nicolas Edouard	délégué de Brignoles		
348	Niel Marius	délégué du Pradet		
349	Noël Alfred	délégué de Solliès-Pont		
350	Nouvel Jules	délégué de Gonfaron		
351	Ollivier Auguste	délégué de Gassin		
352	Ollivier Léon	délégué de La Seyne		
353	Ollivier Robert	délégué de Flayosc		
354	Laban Auguste	délégué de Draguignan		
355	Lage Paul	délégué de L'Isle-sur-Touloubert		
356	Laget Raoul	délégué d'Hyères		
357	Lairet Siffroy	délégué de La Seyne	Brunel Baptiste	Le délégué est mort
358	Larrimond Marius	délégué d'Hyères		
359	Lascal d'Aix Georges	Conseiller général		
360	Lascal Louis	délégué de La Seyne		
361	Lasserin Louis	délégué des Arcs		
362	Lastorel Victor	délégué de St Raphaël		
363	Lastour Emile	délégué de Cotignac		
364	Paul Louis	délégué de Correns		
365	Leire Célestin	délégué de Craus		
366	Lellas Romain	délégué de Vinon		
367	Lellegrin Jean Julien	délégué de Régusse		
368	Lellissier Frédéric	Conseiller d'arrondissement		
369	Lères Jean	délégué de Boulon		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
370	Perrache Paul	délégué de Flassans		
371	Perrimond André Jean	délégué de Seillans		
372	Perrimond Louis	délégué d'Artignose		
373	Perrimond Paul Ange	délégué de Bargème		
374	Perrin Antoine	délégué de la Garde		
375	Perrin Philibert	délégué du Plan de la Tour		
376	Perrymond Georges	délégué de Callian		
377	Pétin Henri	délégué de La Seyne		
378	Leyre Auguste	délégué de St-Martin		
379	Philibert Didier	délégué de Rians		
380	Liche Émile	délégué du Muy		
381	Plauchud Célestin	délégué de Barjols		
382	Poitevin de Maureillan (de)	délégué d'Hyères		
383	Lorre Pierre	Conseiller général		
384	Portète Calixte	délégué de la Tour-de-la-Mare		
385	Loulat Auguste	délégué des Arcs		
386	Loupjac Emmanuel	délégué de Cogolin		
387	Puget Aimable	délégué de Brignoles		
388	Ramel Louis Siméon	délégué de Solliès-Ville		
389	Rampin Marius	délégué de Carnoules		
390	Raspail Simeon	délégué de Tauveron		
391	Ravelly Aimé	délégué de Bornes		
392	Raynaud Félix	délégué de la Crau		
393	Raynaud Frédéric	délégué de Lignas		
394	Reboul Albert	Conseiller d'arrondissement		

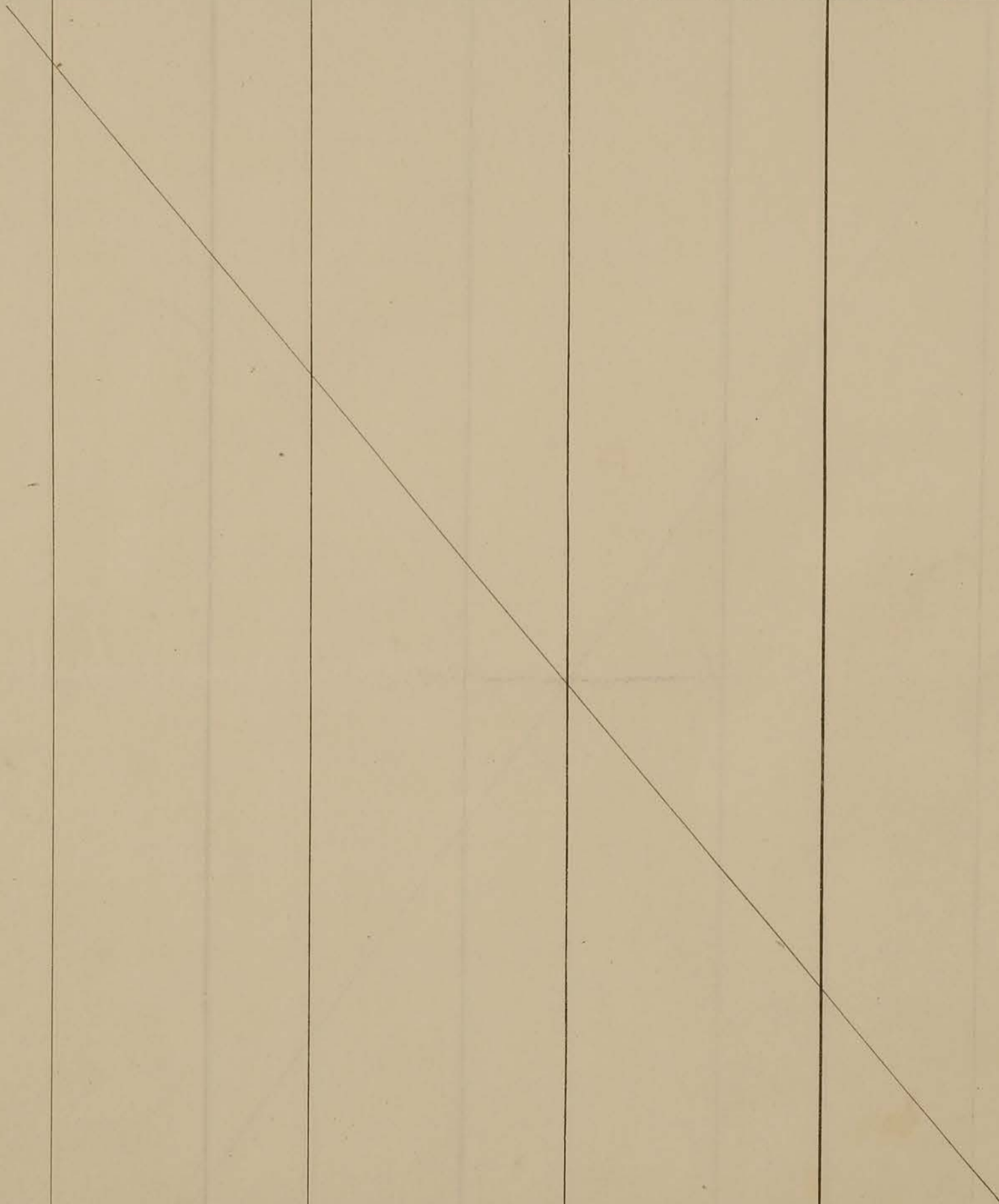
NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
395	Reboul Ludovic	délégué de Vidaurban		
396	Rebuffat Jean Joseph	délégué d'Ollières		
397	Rebuffel Angelin	délégué de Vidaurban		
398	Recours Alfred	délégué de Courves		
399	Renoux Charles	délégué de Montfort		
400	Revest Adolphe	délégué de Rougiers		
401	Revest Victor	délégué de Rougiers		
402	Reymoneug Victor	Conseiller général		
403	Ricard Antoine	délégué de Moissac		
404	Ricard Léon	délégué de Montauroux		
405	Richard Marie Ferdinand Lucien	délégué de la Martre		
406	Richaud Marc Félicien	Conseiller général		
407	Ricord Emile	délégué de Cabasse		
408	Ripert Ernest	délégué de Bornes		
409	Ripert Marius	Conseiller d'arrondissement		
410	Rival Auguste	délégué de Vidaurban		
411	Rivet Jules	délégué de Gimaud		
412	Robert Ferdinand	délégué de Longues		
413	Robeuf Bertin	délégué de Gassin		
414	Roche Charles	Conseiller général		
415	Rolland Guillaume	délégué de Longues		
416	Roubaud Jules	délégué d'Aiguines		
417	Roubaud Louis	délégué du Plan d'Aups		
418	Roubaud Pierre Paul	délégué des Salles		
419	Roubion Félix	délégué d'Aups		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
420	Roussel Fernand	délégué de Brignoles		
421	Roustan Gratien	délégué de la Bastide		
422	Rouvier Étienne Louis	Conseiller d'arrondissement		
423	Rouvier Lantier	délégué de Baudinard		
424	Roux Albert	délégué de la Tour-de-Maures		
425	Roux Fortuné	délégué de la Môle		
426	Roux Henri	délégué de Fréjus		
427	Roux Jean Baptiste	Conseiller d'arrondissement		
428	Roux-Seignoret Joseph	délégué d'Hyères		
429	Salle Lantier Aimé	délégué de Puget-Ville		
430	Salusse Ernest	délégué d'Hyères		
431	Samat Marius	délégué de St Cyr		
432	Sarlin Henri	délégué de Sorques		
433	Saurin Vincent	délégué de Seillans		
434	Sauvan Gustave	délégué de Solliès-Pont		
435	Sauzède Louis	délégué de Fozalqueirat		
436	Sauzède Marcel	délégué de Brignoles		
437	Schuster Léon	délégué de St Raphaël		
438	Sequin Paul	délégué de la Garde		
439	Semeriva Étienne	délégué de Boulon		
440	Sénéquier Alfred	délégué du Muy		
441	Sénès Célestin	délégué des Arcs		
442	Sénès Édouard	Conseiller général		
443	Sénès Henry	délégué du Muy		
444	Sénès Urbain	délégué de Pierrefeu		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
445	Sigallas François	Conseiller général		
446	Signoret Emile	délégué de Flassans		
447	Signoret Jacques	délégué de Boulon		
448	Simon Jean Baptiste	délégué de Six-Fours		
449	Sivan Louis	délégué de Nans		
450	Staleng Joseph	délégué de Fayens		
451	Callent Alfred	délégué de Callion		
452	Callent Paul	délégué de Montauroux		
453	Cassy Albert	délégué de Carqueiranne		
454	Cassy Marius	délégué de Carqueiranne		
455	Ceisseire Justin	délégué de Draquignan		
456	Cextoris Antoine	délégué des Arcs		
457	Chenoux Auguste	délégué de St-Zacharie		
458	Thomas Lucien	délégué de la Seyne		
459	Thomasset Jean	délégué d'Hyères		
460	Churin Sylvain	Conseiller d'arrondissement		
461	Cissot Alphonse	délégué de Brayols		
462	Cremelat Joseph	délégué de Sanary		
463	Crestournel Victor	délégué de Courmettes		
464	Cripoul Lucien	délégué de la Motte		
465	Croin Antonin	délégué de Draquignan		
466	Croubat Eugène	délégué de La Seyne		
467	Crucy César	délégué de Brayols		
468	Vacquier Louis	délégué du Luc		
469	Vanat Victor	délégué de St-Raphaël		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
470	Varenne Ferdinand	délégué de Larces		
471	Varenne Françoise	délégué de Collobrières		
472	Venel Joseph	délégué de Sanary		
473	Venel Marcel	Conseiller d'arrondissement		
474	Ventre Sciaphin	délégué de Mazaugues		
475	Verdeireng Balthazard	délégué d'Aups		
476	Verlaque Alphouse	délégué de Montmeyan		
477	Verlaque Frédéric	délégué de La Seyne		
478	Vian Joseph	délégué de Longues		
479	Vigne Octave	Député		
480	Vigourel Alexandre	Conseiller Général		
481	Villecroze Ernest	délégué de Scillons		
482	Vin Jean Baptiste	délégué de Boulon		
483	Vincent Gustave	délégué de Correns		
484	Vincent Gustave	délégué de Flayosc		
485	Vincent Louis	délégué de Mazaugues		

Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
				

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la préfecture, pour être communiquée à tout requérant.

A Draguignan, le 24 décembre 1908.

Maur

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 1^{er} BUREAU DE VOTE.

(N^{os} 1 à 120 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)




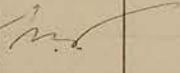


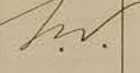



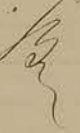

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le _____ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.




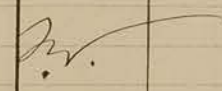
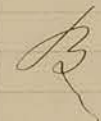
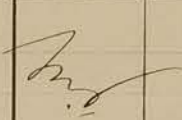

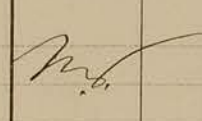


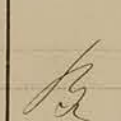
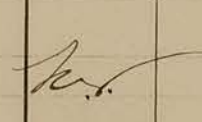
La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.


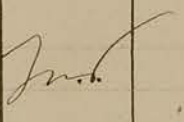


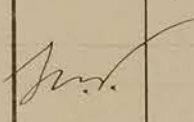



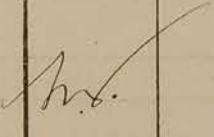
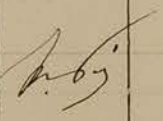


La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1	Abbe Clément, Conseiller d'arrondissement					
2	Abeille Aristide, Conseiller d'arrondissement					
3	Abert Ambroise, délégué de Bauduen					
4	Agarrat Emile, délégué de Puget-Ville					
5	Aillaud Joseph, délégué de Solliès-Pont					
6	Aillaud Louis, délégué de Roquebrunne					
7	Ainaud Emile, délégué de Gonfaron					
8	Alary François, Délégué de Camneron					
9	Albert Charles, Conseiller général					
10	Allard Maurice Député					
11	Allons Charles délégué de Roquebrune	Jaurm Lucien délégué suppléant				Molard
12	Ambard Paul délégué de Carcès					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
13	Amic Auguste, délégué d'Hyères					
14	Amic Paul, délégué d'Hyères					
15	André Barthélemy, délégué de St-Raphaël					
16	Aragon Edouard, délégué de St-Raphaël					
17	Archier Joseph, délégué d'Arles					
18	Artuc Jean Félix, délégué de Fréjus					
19	Armand Jean, délégué de La Seyne					
20	Arnaud Augustin, délégué de Bandol					
21	Arnaud Charles Henri, Conseiller d'arrondissement					
22	Arnaud Honoré, délégué de La Garde					
23	Arnaud Louis délégué de Belgentier					
24	Arnaud Louis délégué de la Garde					



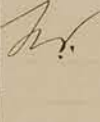









NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
25	Arnaud Victor, délégué de S ^t -Cropez.		<i>B</i>			
26	Arnoux Hippolyte, délégué du Val.		<i>B</i>			
27	Audibert Auguste, délégué de Cuers.		<i>no.</i>			
28	Augarde Nicaize, délégué de Vinon.		<i>B</i>			
29	Aurrian Louis, délégué de la Crau.		<i>B</i>			
30	Aurran Théophile Conseiller d'arrondissement		<i>B</i>			
31	Authieu Achille délégué de Vérignon.		<i>B</i>			
32	Aycard Jean Baptiste délégué de Brignance.		<i>no.</i>			
33	Bagarry Albert délégué de Sorques.		<i>B</i>			
34	Bagarry Auguste Frédéric Conseiller d'arrondissement.		<i>B</i>			
35	Bagarry Lucien, délégué de Bandol.		<i>B</i>			
36	Barbagelatta Léon Fortuné délégué d'Hyères		<i>no.</i>			








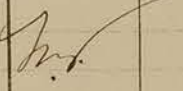




NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
37	Barbaroux Auguste, délégué d'Ollioules.					
38	Barbier Augustin, délégué de St-Tropez.					
39	Barlatier Gourzague, délégué de Tavernes.					
40	Baron Etienne, Conseiller d'arrondissement.					
41	Barras François, délégué de la Cadière.					
42	Barthélemy Hippolyte délégué de St-Maxime.					
43	Barthélemy Maurice, délégué du Castellet.					
44	Basset Anthime, délégué de Salernes.					
45	Basso Léon, délégué de St-Raphaël.					
46	Bauc Victor, délégué de Grimaud.					
47	Bauchière Baptistin, délégué de La Seyne.					
48	Baude Ferdinand, délégué de Cuers.					


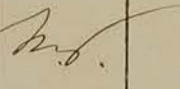
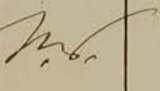

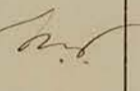

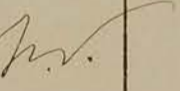

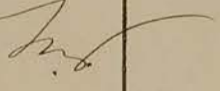


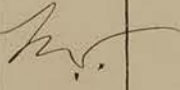
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
49	Baude Marius, délégué de Cuers.					
50	Becat Paul, délégué de la Valette.					
51	Bech Fernand, délégué d'Entrecasteaux.					
52	Bech Gabriel, délégué de Nans.					
53	Benet César, délégué de Salernes.					
54	Berenguer Cheophite, délégué de St Bropez.					
55	Bernard Cosme, délégué de Ramatuelle.					
56	Bernard Denis, délégué de Courtour.					
57	Bernard François, délégué de Bargemon.					
58	Bernard Isidore, délégué de Cuers.					
59	Bernard Joseph, délégué de Ramatuelle.					
60	Berton André, délégué de St Cyr.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
61	Bertrand Paul, délégué de Varages.		<i>B</i>			
62	Bestaux Théophile, délégué de la Soudre-les-Maures		<i>Best.</i>			
63	Beuf César, délégué de Fréjus.		<i>Beuf</i>			
64	Blache Noël, délégué de Besse.	Bouis Francis délégué de Besse	<i>B</i>			Malade
65	Blanc Albert, Conseiller Général.		<i>B</i>			
66	Blanc Alphouse, délégué de St ^e Anastasie.		<i>Bl.</i>			
67	Blanc Ernest, délégué de Claviers.		<i>Bl.</i>			
68	Blanc Jules, délégué du Luc.		<i>B</i>			
69	Blanc Léon, délégué de Vins.		<i>Bl.</i>			
70	Blanc Louis, délégué d'Hyères.		<i>Blanc</i>			
71	Blanc Paul, délégué de Flayosc.		<i>B</i>			
72	Blanc Pierre, Conseiller général.		<i>B</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
73	Blancard Paul, délégué de Brans.		<i>[Signature]</i>			
74	Boggero Adonis, délégué de la Crau.		<i>[Signature]</i>			
75	Bonace Alexandre, délégué de Boulon.		<i>[Signature]</i>			
76	Bondil Hippolyte, délégué de Carnoules.		<i>[Signature]</i>			
77	Bonnefoy Fernand, délégué de Boulon.		<i>[Signature]</i>			
78	Bonnet Alexandre, délégué de Draguignan.		<i>[Signature]</i>			
79	Bonnet Jean Baptiste, délégué de S ^t Zacharie.		<i>[Signature]</i>			
80	Bonnet Moïse, Conseiller général.		<i>[Signature]</i>			
81	Bonnetty Antoine, Conseiller d'arrondissement.		<i>[Signature]</i>			
82	Bono Augustin, délégué de la Fonde-les-Maures.		<i>[Signature]</i>			
83	Bordenave Jean, Conseiller général.		<i>[Signature]</i>			
84	Borios Marius, délégué de Boulon.	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
85	Borme Eugène, délégué de Villecroze.					
86	Bouchard Auguste, délégué de la Farède.					
87	Bouisson Anselme, délégué de Pierrefeu.					
88	Bouisson Edouard, délégué de Puget-Ville.					
89	Bouisson Emile, délégué de Draquignan.					
90	Boyer Auguste, délégué du Bourquet.					
91	Boyer Lémi, délégué de Cuers.					
92	Boyer Jacques, délégué de Sillans.					
93	Bozzo Laurent, délégué de Coulon.					
94	Bransiec Victor, délégué du Plan-de-la-Bour.					
95	Bregonsul Marius, délégué de Cogolin.					
96	Bremond Hippolyte, délégué de St-Maximin.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
97	Brimond Joseph, délégué de St Maximin.					
98	Brimond Léandre, délégué de Solliès-Boucas.					
99	Brun Antoine, délégué de St-Julien.					
100	Brun François, Conseiller général.					
101	Brun Isidore, Conseiller général.					
102	Brun Louis, délégué de Briquoles.					
103	Brun Louis, délégué du Luc.					
104	Brun Paul, délégué du Cannet-du-Luc.					
105	Brunet Louis, délégué du Luc.					
106	Burle Léopold, délégué de Briquoles.					
107	Cabasson Jean Bap ^{te} , délégué de Claviers.					
108	Cabasson Lascas, délégué de St Maximin.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
109	Cairety Marius, délégué de Brue-Auriac.					
110	Camail Joseph, délégué de Camps.					
111	Camoin Eugène, délégué de Boulon.					
112	Caramagnolle aimé, délégué de Vidouban.					
113	Carmagnolle Hubert, délégué de Cotignac.					
114	Carpinetty Victor, délégué de Draquignan.					
115	Castel Victor, délégué de Solliès-Boucas.					
116	Castellan Victor, délégué de Signes.					
117	Cayol antoine, délégué de la Valette.					
118	Cayol Joseph, délégué de Six-Fours.					
119	Chabas Auguste, délégué de la Celle.					
120	Chabaud Marius délégué de la Valette					

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à cent vingt électeurs.

A Graquignan, le 29 décembre 1908.

Le Préfet,

Maurry

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de *Cent vingt* émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.
_____ le 2^o idem.
_____ le 3^o idem.

Le Président du bureau de vote,

A. Roussier

Les Scrutateurs,

Benoit Le Moine
M. Champagne
Soumery

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 2^{me} BUREAU DE VOTE.

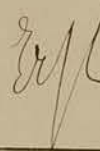
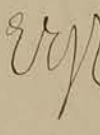
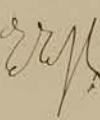


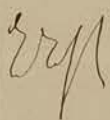


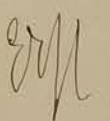

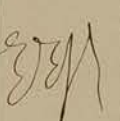
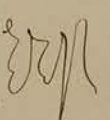
(N°s 121 à 240 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

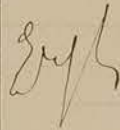



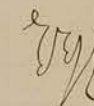

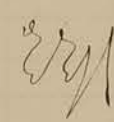



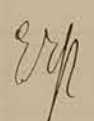

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 24 X^{bre} 1908 et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
121	Chabaud Paulin, délégué d'Ollioules.					
122	Chabert Séverin, délégué de Besse.					
123	Chailan Simon, délégué de Châteauvert.					
124	Chainas Auguste, délégué de Boulon.					
125	Chaix Joseph, délégué de Bargemon.					
126	Champagne Marius, délégué de Boulon.					
127	Charlois André, Conseiller général.					
128	Chaudel Philippe, délégué de Fréjus.					
129	Chaulan Augustin, délégué de St Maximin.					
130	Chauvin Henri, délégué de Solliès-Pont.					
131	Chrestian Eugène, délégué de Bourettes.					
132	Clavel Ferdinand, délégué de Roquebrune.					

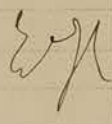

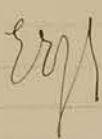
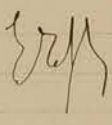

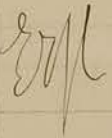
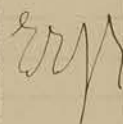
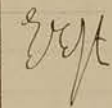
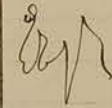

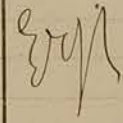
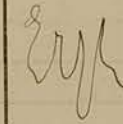
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
133	Clavier Felicien, Conseiller général.					
134	Clavier Francois, délégué de la Motte.					
135	Clément Francois Joseph, Conseiller d'arrondissement.					
136	Codur Felix, Conseiller d'arrondissement.					
137	Collomp Eugène, délégué de la Roque-Enlapon.					
138	Collomp Joseph, Conseiller général.					
139	Colombani Don Marc, Conseiller général.					
140	Coreil Francois, Conseiller général.					
141	Corvet Edmond Gabriel, délégué de St Raphaël.					
142	Coulet Felicien, délégué du Muy.					
143	Coulet Marius Joseph, Conseiller d'arrondissement.					
144	Coulomb Gustave, délégué de Varages.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
145	Courbon Joseph, délégué de Salernes.		<i>[Signature]</i>			
146	Courbon Prosper, délégué de St Tropez.	Casuro Barthélemy 1 ^{er} suppléant de St Tropez	<i>[Signature]</i>			Le délégué a son père agissant
147	Courchet Odilon, délégué de la garde-Freinet.		<i>[Signature]</i>			
148	Courdouan Augustin, délégué de Baradeau.		<i>[Signature]</i>			
149	Coutton Alphonse, délégué d'Evenos.		<i>[Signature]</i>			
150	Daniel Lucien, délégué de Six-Fours.		<i>[Signature]</i>			
151	Daste Joseph, délégué du Castellet.		<i>[Signature]</i>			
152	Dauphin Firmin J ^{re} B ^{te} , délégué de Régusse.		<i>[Signature]</i>			
153	Dayde Ernest, délégué du Thoronet.		<i>[Signature]</i>			
154	Denans Gustave, délégué d'Ollioules.		<i>[Signature]</i>			
155	Deprad Lazare, délégué du Beausset.		<i>[Signature]</i>			
156	Derbès Oscar, délégué de Six-Fours.		<i>[Signature]</i>			




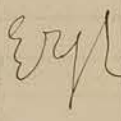
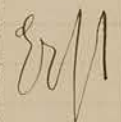

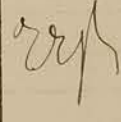
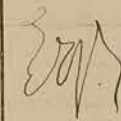


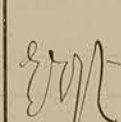
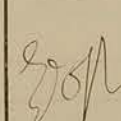
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
157	Ditgès Achille, délégué de Draguignan.		<i>[Signature]</i>			
158	Doussoulin François, délégué de Figanières.		<i>[Signature]</i>			
159	Doze Lascaris Sylvain, délégué d'Aiguines.		<i>[Signature]</i>			
160	Émeric Marius, délégué d'Ollioules.		<i>[Signature]</i>			
161	Escartefigue Marius, Conseiller général.		<i>[Signature]</i>			
162	Escudier Edouard, délégué de Bandol.		<i>[Signature]</i>			
163	Espanet Antoine, délégué de Boulon.		<i>[Signature]</i>			
164	Estelle Paul, délégué de Cabasse.		<i>[Signature]</i>			
165	Estienne Augustin, délégué de la Cadière.		<i>[Signature]</i>			
166	Étienne Ferdinand, délégué de St Tropez.		<i>[Signature]</i>			
167	Eynaud Auguste, délégué du Beausset.		<i>[Signature]</i>			
168	Fabre Emmanuel Achille, délégué de Brèves.		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
169	Fabre Fernand, délégué de Gavarnes.		<i>[Signature]</i>			
170	Fabre Maximin, délégué de St ^{te} Maxime.		<i>[Signature]</i>			
171	Fabre Quinis, délégué de la Valette.		<i>[Signature]</i>			
172	Fabre Siméon, délégué de Montfort.		<i>[Signature]</i>			
173	Fabre Stanislas, Conseiller général.		<i>[Signature]</i>			
174	Faggianelli Joseph, délégué de Boulon.		<i>[Signature]</i>			
175	Faraut Louis, délégué de Six-Fours.		<i>[Signature]</i>			
176	Faure Jean, délégué de Boulon.		<i>[Signature]</i>			
177	Félix Jean François, délégué de Callas.		<i>[Signature]</i>			
178	Fenouillet Ferdinand, délégué d'Ollioules.		<i>[Signature]</i>			
179	Féraud Ernest, Conseiller d'arrondissement.		<i>[Signature]</i>			
180	Fériaud Emile, délégué de la Vallée <i>[Signature]</i> .		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
181	Ferran François Gustave, délégué de Châteaudouble.		CR			
182	Ferran Honoré, délégué du Muy.		ERM			
183	Ferrat Victor Laurent, délégué de Boulon.		CR			
184	Ferrero Prosper, Député.		ERM			
185	Fillieu Louis, délégué de Frijis.		ERM			
186	Finale Antonin, délégué de Boulon.		ERM			
187	Florent Marius, délégué de St Maximin.		ERM			
188	Flotte Jean Baptiste, délégué de Sanary.		ERM			
189	Forel Nicolas Victor François, Conseiller d'arrondissement.		ERM			
190	Fourment Gustave, Conseiller général.		CR			
191	Fournier Adrien, délégué de Collobrières.		ERM			
192	Fournier Hyacinthe, délégué de la Londe-les-Maines.		ERM			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
193	Tousseng Jules, délégué de Carcès.					
194	Francois Edouard, délégué de Roquebrussanne.					
195	Funel Joseph délégué de Bagnols.					
196	Galfard Sigismond Conseiller d'arrondissement					
197	Gandolphe Paul délégué de Bagnols					
198	Ganteaume Alexandre délégué de Solliès-Pont					
199	Garrel Amédée délégué d'Hyères					
200	Gas Auguste délégué d'Hyères					
201	Gasquet Léon délégué du Padet					
202	Gastaud Messius délégué de Pontevès					
203	Gau Louis délégué de Roquebrune					
204	Gaurrand Étienne délégué de Sorques					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
205	Gautier Ferdinand, délégué de Carqueiranne.		<i>[Signature]</i>			
206	Gautier Gustave, délégué de Lignans.		<i>[Signature]</i>			
207	Gautier Joseph, délégué de Briquols.		<i>[Signature]</i>			
208	Gautier Joseph, délégué de Pourrières.	Oupière Louis suppléant	<i>[Signature]</i>			délégué mortuaire
209	Gautier Louis, délégué de Saunary.		<i>[Signature]</i>			
210	Gaydon Paul, délégué de Fréjus.		<i>[Signature]</i>			
211	Gazan Eugène, délégué de Boulon.		<i>[Signature]</i>			
212	Gebelin Emmanuel, délégué de Bargemon.	Guipou Victor suppléant	<i>[Signature]</i>			
213	Gède Louis, délégué de la Verdrière.		<i>[Signature]</i>			
214	Gensollen Jules, Conseiller général.		<i>[Signature]</i>			
215	Gérard Anselme Louis, délégué de Cotignac.		<i>[Signature]</i>			
216	Gérard Auguste, délégué de Bras.		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
217	Gérard Ernest, délégué de St Tropez.					
218	Géry Louis, délégué de Méounes.					
219	Gibert Félicien, délégué du Muy.					
220	Giboin Abel, délégué d'Ampus.					
221	Giboin Francis, délégué de Salernes.					
222	Giraud Eugène, délégué de Bandol.					
223	Giraud Joseph, délégué de Brenon.					
224	Giraud Marius, délégué de Fayence.					
225	Giraud Marius, délégué d'Ollioules.					
226	Glaize Alexandre, délégué du Luc.					
227	Gontard Eugène, délégué de Brignoles.					
228	Gourdon Auguste, délégué de Brignoles.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
229	Graille Jean Joseph, délégué des Adrets.		<i>JG</i>			
230	Grangier Georges, délégué de La Seyne.		<i>GR</i>			
231	Gras Emile, délégué de Gonfaron.		<i>EG</i>			
232	Gras Honoré Emile, délégué de Mons.		<i>EG</i>			
233	Grimaud Jean Prop ^{te} , délégué de Méounes.		<i>GR</i>			
234	Grondua Jean Prop ^{te} , délégué de Sanary.		<i>GR</i>			
235	Grospeyre Ernest, délégué de la Seyne.		<i>EG</i>			
236	Guait Edouard, délégué de La Garde.		<i>GU</i>			
237	Guait Léon, Conseiller d'arrondissement.		<i>GU</i>			
238	Guérin Henri, Conseiller d'arrondissement.		<i>GU</i>			
239	Giudice André, délégué de Garéoult.		<i>GI</i>			
240	Guien François, délégué de Boulon.		<i>GU</i>			

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à cent vingt électeurs.

A Draguignan , le 29 décembre 1908.

Le Préfet,

Mauy

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de

cent vingt

émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

_____ le 2^e idem.

_____ le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

F. L...
D. P...

Les Scrutateurs,

D. L...
C...
D...

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT DU 3^{me} BUREAU DE VOTE.

(N°s 241 à 360 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 24 X^{bre} 1908 et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
241	Quigues Joseph, délégué de Cogolin.		<i>Quigues</i>			
242	Quigues Louis, délégué de Callas.		<i>Quigues</i>			
243	Quiol Albert, délégué de St-Lopez.		<i>Quiol</i>			
244	Quiol Henri, délégué de la Farlette.		<i>Quiol</i>			
245	Quiol Laurent, délégué de la Valette.		<i>Quiol</i>			
246	Quizol Alphéide, Conseiller d'arrondissement.		<i>Quizol</i>			
247	Quyowark Jules, délégué de Boulon.		<i>Quyowark</i>			
248	Hébreard Jean Prosper, délégué de St-Paul.		<i>Hébreard</i>			
249	Henry François, délégué de Châteaudoable.		<i>Henry</i>			
250	Héraud Casimir, délégué du Phoronet.		<i>Héraud</i>			
251	Hermitte Auguste, délégué d'Evenos.		<i>Hermitte</i>			
252	Hermitte Joseph, délégué du Revest.	Hermitte Hubert suppléant du Revest	<i>Hermitte</i>			Le délégué est malade

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
253	Honoré Lucien, délégué de Figarières.		<i>[Signature]</i>			
254	Kours Michel, Conseiller d'arrondissement.		<i>[Signature]</i>			
255	Hugues Alexandre, délégué des Ores.		<i>[Signature]</i>			
256	Hugues Paul, délégué de Six-Fours.		<i>[Signature]</i>			
257	Imbert Camille, délégué de Collobrières.		<i>[Signature]</i>			
258	Imbert Jules, délégué du Beaumet.		<i>[Signature]</i>			
259	Isnard Alexandre, délégué de Chateaufort.		<i>[Signature]</i>			
260	Isnard Charles, délégué de Toulon.		<i>[Signature]</i>			
261	Isnard Daniel, délégué de Puget-sur-Argens.		<i>[Signature]</i>			
262	Isnard Louis, Conseiller d'arrondissement.		<i>[Signature]</i>			
263	Issert Louis, délégué de St Raphaël.		<i>[Signature]</i>			
264	Jacomet Alexandre, délégué de Bormes.		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
265	Jacquin Frédéric, délégué de Salernes.		<i>M. J. C.</i>			
266	Jaloux Xavier, délégué de la Boude-les-Maures		<i>M. J. C.</i>			
267	Jassaud Jacques, délégué de St-Tropez.		<i>M. J. C.</i>			
268	Jassaud Louis, délégué d'Entrecazeaux		<i>M. J. C.</i>			
269	Jaubert Louis, délégué du Carnet-du-Luc.		<i>M. J. C.</i>			
270	Jean Henri, délégué de Fox-Amphoux		<i>M. J. C.</i>			
271	Jeansoulin Félix, délégué de Fréjus.		<i>M. J. C.</i>			
272	Jeansoulin Henri, délégué de la Casière.		<i>M. J. C.</i>			
273	Jourdan Ange, délégué de Droquignon.		<i>M. J. C.</i>			
274	Jourdan Joseph, Conseiller général.		<i>M. J. C.</i>			
275	Juhan Alexandre, délégué de Salernes.		<i>M. J. C.</i>			
276	Julien Emile, délégué de Belgentier.		<i>M. J. C.</i>			

Inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
277	Julien Louis, délégué de Solles-Pont.		<i>[Signature]</i>			
278	Julien Esprit, délégué de Tréjus.		<i>[Signature]</i>			
279	Julien Marins, délégué de Risins.		<i>[Signature]</i>			
280	Sachau Ferdinand, délégué du Pradet.		<i>[Signature]</i>			
281	Sagrangé Jules, délégué de S ^t Raphaël.		<i>[Signature]</i>			
282	Sapeyrousse (de) Maxime délégué de Rochebaron.		<i>[Signature]</i>			
283	Sardier César, délégué de Sanary.		<i>[Signature]</i>			
284	Saremonette Léon, délégué de Bras.		<i>[Signature]</i>			
285	Saugier Louis, délégué de Néoules.		<i>[Signature]</i>			
286	Saure Alexandre, délégué de la Crau.		<i>[Signature]</i>			
287	Laurent Henri, délégué de Boulon.		<i>[Signature]</i>			
288	Sayet François, Conseiller général.		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
289	Segall Louis, délégué de La Garde.		B.C.			
290	Seydet Remi, délégué de Ginanewis.		Mouery			
291	Sisbonne Félix, délégué de Boulon.		B.C.			
292	Sombard Léon, délégué de Garéoult.		Mouery			
293	Soujon Julien, délégué de la Garde-Freinet.		Mouery			
294	Luciani Felicien, délégué de Boulon.		B.C.			
295	Madon Paul, délégué de la Valette.		B.C.			
296	Magalon Charles, délégué de Draguignan.		Mouery			
297	Magnaud Ferdinand, délégué d'Ollioules.		Mouery			
298	Magnaud Jules, délégué d'Ollioules.		Mouery			
299	Magne Charles, délégué d'Artigues.		Mouery			
300	Magne Henri, délégué de Rians.		Mouery			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
301	Marchelli Paul, délégué de Boulon.		M.C.			
302	Maria César, délégué de St-Propez.		Maria			
303	Maria Siffroi, délégué de Puget-sur-Argens.		M.S.			
304	Marie Marius, délégué du Val.		Marius			
305	Mariès Urbain, Conseiller d'arrondissement.		M.U.			
306	Marietta Nathalie, délégué de Fréjus.		Marietta			
307	Marin Désiré, délégué de la Grande-Frèret.		Marin			
308	Marin Marcellin, Conseiller d'arrondissement.		Marin			
309	Martel André, délégué de la Seyne.		M.A.			
310	Martin Etienne, délégué de St-Julien.		M.E.			
311	Martin Léonce, délégué de Ginasservis.	Brunel Yvan Symplocos Ginasservis	M.L.			
312	Martin Louis, Député.		M.L.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
313	Martin Louis, délégué de Camps.		<i>Martin</i>			
314	Martin Louis, délégué de Cuers.		<i>Martin</i>			
315	Martin Louis, délégué de St-Maximin.		<i>Martin</i>			
316	Matheron Henri, délégué de St-Zacharie.		<i>Matheron</i>			
317	Matheron Joseph, délégué de St-Cyr.		<i>Matheron</i>			
318	Maudric Théodore délégué d'Esparron.		<i>Maudric</i>			
319	Maurier Marius, délégué de Villecroze.		<i>Maurier</i>			
320	Maurel Jean Bapt ^{te} , délégué de Riboux.		<i>Maurel</i>			
321	Maurice Joseph, délégué des Craus.		<i>Maurice</i>			
322	Maurin Albert, délégué de Comps.		<i>Maurin</i>			
323	Maurin Edouard, délégué de Comps.		<i>Maurin</i>			
324	Mège Jacques, délégué des Ares.		<i>Mège</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
325	Meiffret Liene, délégué du Revest.		P. C.			
326	Menut J. B. Conseiller d'arrondissement.		P. C.			
327	Merrier René, délégué de Montfermat.		Merrier			
328	Méric Victor, délégué du Sue.		Méric			
329	Meyrier Ferdinand Gustave, Conseiller d'arrondissement.		Meyrier			
330	Michel François, délégué de Vidouban.		Michel			
331	Michel Jules, délégué de Pourrières.		Michel			
332	Michel Oscar, Conseiller général.		Michel			
333	Mireur Liene, délégué de Mons.		Mireur			
334	Moulis Liene, Conseiller général.		Moulis			
335	Mounin Marinus Philémon, Conseiller d'arrondissement.		Mounin			
336	Mourgues Joseph, délégué d'Aups.		Mourgues			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
337	Mouries Henri, délégué de Vidouban.		<i>Mouries</i>			
338	Mouries Jules, Conseiller d'arrondissement.		<i>Mouries</i>			
339	Moutte Adolphe, délégué de Pourcieux.		339			
340	Moutte Louis, délégué d'Ollioules.		<i>Moutte</i>			
341	Mouttet Augustin, délégué de Bourves.		341			
342	Mouttet Ferdinand, délégué de Signes.		<i>Mouttet</i>			
343	Mouttet Henri, délégué de Pignans.		<i>Mouttet</i>			
344	Mouttet Paulin, délégué de la Crau.		<i>Mouttet</i>			
345	Muraire Amicet, délégué des Mayons.	Ollivier Albert suppléant en Mayons	<i>Muraire</i>			Le délégué est malade
346	Nègre Vincent, conseiller général.		<i>Nègre</i>			
347	Nicolas Edouard, délégué de Briquoles.		<i>Nicolas</i>			
348	Niel Marius, délégué du Tradet.		348			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
349	Noël Alfred, délégué de Solliès-Pont.		<i>[Signature]</i>			
350	Nouvel Jules, délégué de Gonfaron.		<i>[Signature]</i>			
351	Ollivier Auguste, délégué de Gassin.		<i>[Signature]</i>			
352	Ollivier Léon, délégué de La Seyne.		<i>[Signature]</i>			
353	Ollivier Robert, délégué de Flayosc.		<i>[Signature]</i>			
354	Paban Auguste, délégué de Draguignan.		<i>[Signature]</i>			
355	Lage Paul, délégué de Piénefen.		<i>[Signature]</i>			
356	Paget Raoul, délégué d'Hyères.		<i>[Signature]</i>			
357	Lairet Siffroy, délégué de La Seyne.	Brunel Baptistin 1 ^{er} suppléant de la Seyne	<i>[Signature]</i>			Le délégué est mort
358	Parrimond Marius, délégué d'Hyères.		<i>[Signature]</i>			
359	Lascal d'Aix Georges, Conseiller général.		<i>[Signature]</i>			
360	Lascal Louis, délégué de la Seyne.		<i>[Signature]</i>			

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à cent vingt électeurs.

A Draguignan, le 29 décembre 1908.

Le Préfet,

Mauvy

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de

Cent vingt

émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

_____ le 2^e idem.

_____ le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

Mounin

Les Scrutateurs,

Muyon
M. Carmagnolle
André
Mouren

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 4^{ème} BUREAU DE VOTE.

(N°s 361 à 485 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le _____ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
361	Passerin, Louis délégué des Arès		§			
362	Pastorel, Victor délégué de St-Raphaël		§			
363	Pastour, Emile délégué de Colignac	§	§			
364	Paul, Louis délégué de Courcès	7	§			
365	Péire, Célestin délégué de Tréans	9	§			
366	Pellas, Romain délégué de Vinon		9			
367	Pellegrin, Jean, Julien délégué de Régusse		§			
368	Pelissier, Frédéric conseiller d'arrondissement		§			
369	Péres, Jean délégué de Caudon	7	§			
370	Perrache, Paul délégué de Flanans		§			
371	Perrimond, André, Jean délégué de Steillans		§			
372	Perrimond, Louis délégué d'Artiguare		§			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
373	Perrimon, Paul délégué de Buge	g	g			
374	Perrin, Antoine délégué de la Jarde		g			
375	Perrin, Philibert délégué du Plan de la Cour		g			
376	Perrymond, Georges délégué de Callian		g			
377	Pétin, Henri délégué de la Cleve	g	g			
378	Peyre, Auguste délégué de St-Martin		g			
379	Philibert, Didier délégué de Rians		g			
380	Piche, Emile délégué du Muzy		g			
381	Plauchud, Célestin délégué de Bayols	g	g			
382	Poitevin de Mauveillan, de délégué d'Hyères	g	g			
383	Porre, Pierre Conseiller général		g			
384	Portète, Caliste délégué de la Loude les Traucy	g	g			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
385	Poulat, Auguste délégué de Aves		9			
386	Poupiau, Emmanuel délégué de Cogolin		9			
387	Puget, Aimable délégué de Brignoles	9	9			
388	Ramel, Louis, Siméon délégué de Solliès Ville	9	1 9			
389	Rampin, Marius délégué de Carnoules	9	9			
390	Raspail, Siméon délégué de Caumont	9	9			
391	Ravelly, Aimé délégué de Bormes		9			
392	Raynaud, Elie délégué de La Crau		9			
393	Raynaud, Frédéric délégué de Pignans		9			
394	Reboul, Albert Conseiller d'arrondissement		9			
395	Reboul, Ludovic délégué de Vidauban		9			
396	Rebuffat, Jean, Joseph délégué d'Allières		9			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
397	Rebuffel, Angelin délégué de Vidaurban		g			
398	Recours, Alfred délégué de Bourves	g	g			
399	Renoux, Charles délégué de Montfort	g	g			
400	Revest, Adolphe délégué de Rougiers	g	g			
401	Revest, Victor délégué de Rougiers		g			
402	Reymoneng, Victor Conseiller Général		g			
403	Ricard, Antoine délégué de Moissac		g			
404	Ricard, Léon délégué de Montauroux		g			
405	Richard, Marie Ferdinand Lucien délégué de La Marche		g			
406	Richard, Marie Félicien Conseiller Général		g			
407	Ricord, Emile délégué de Cabasse		g			
408	Ripert, Ernest délégué de Barmes		g			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
409	Risport, Marius Conseiller d'arrondissement	7	5			
410	Rival, Auguste délégué de Vidanbau		9			
411	Rivet, Jules délégué de Grimand		9			
412	Robert, Ferdinand délégué de Lorques		9			
413	Robeuf, Bertin délégué de Gassin	7	5			
414	Roche, Charles Conseiller Général		4			
415	Pelland, Guillaume délégué de Lorques		9			
416	Roubaud, Jules délégué d'Aiguines		9			
417	Roubaud, Louis délégué du Plan d'Aups	7	5			
418	Roubaud, Pierre, Paul délégué des Salles		9			
419	Roubion, Félix délégué d'Aups		9			
420	Roussel, Fernand délégué de Briquoles		9			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
421	Roustan, Gratien délégué de la Bastide	7	9			
422	Rouvier, Etienne Louis Conseiller d'arrondissement		9			
423	Rouvier, Paulin délégué de Baudinard		9			
424	Roux, Albert délégué de la Haute-Loire-Maires		9			
425	Roux, Fortuné délégué de la Môle	3	9			
426	Roux, Henri délégué de Fréjus		9			
427	Roux Jean Baptiste Conseiller d'arrondissement		9			
428	Roux Beignoret, Joseph délégué d'Hyères	9	9			
429	Salle Paulin, Aimé délégué de Puget-Ville	7	9			
430	Salusse, Ernest délégué d'Hyères	9	9			
431	Samat, Marius délégué de St Cyr		9			
432	Sarlin, Henri délégué de Lorques		9			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
433	Saurin, Vincent délégué de Veillaus		9			
434	Sausan, Gustave délégué de Solliès-Pont		9			
435	Sauzède, Louis délégué de Farcaldueiret		9			
436	Sauzède, Marcel délégué de Brignoles	9	9			
437	Schuster Léon délégué de St Raphaël		9			
438	Seguin, Paul délégué de la Garde		9			
439	Semeriva, Etienne délégué de Boulon	9	9			
440	Sénéquier, Alfred délégué du Muy		9			
441	Sénès, Célestin délégué des Arcs		9			
442	Sénès, Edouard Conseiller Général	9	9			
443	Sénès, Henry délégué du Muy		9			
444	Sénès, Urbain délégué de Pierrefeu	9	9			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^o tour de scrutin.	au 3 ^o tour de scrutin.	
445	Cigallas, François Conseiller Général		§			
446	Signoret, Emile délégué de Lassans	7	§			
447	Signoret, Jacques délégué de Boulon	9	§			
448	Simon, Jean Baptiste délégué de St. Pourc		§			
449	Sivan, Louis délégué de Hauts		§			
450	Staleng, Joseph délégué de Fayence		9			
451	Callent, Alfred délégué de Callian		§			
452	Callent, Paul délégué de Montauroux		§			
453	Cassy, Albert délégué de Carqueiranne	7	§			
454	Cassy, Marius délégué de Carqueiranne	7	§			
455	Ceisseire, Justin délégué de Draguignan		9			
456	Cextoris, Antoine délégué des Arcs		§			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
457	Chenoux, Auguste délégué de St-Jacbarie	7	9			
458	Thomas, Lucien délégué de la Seyne	7	9			
459	Chomasset, Jean délégué d'Hyères	7	9			
460	Churin, Sylvain Conseiller d'arrondissement	7	9			
461	Cissot, Alphonse délégué de Barjols	9	9			
462	Cremelat, Joseph délégué de Tanarg	7	9			
463	Crestoumel, Victor délégué de Courrettes		9			
464	Cripoul, Lucien délégué de la Motte		9			
465	Crois, Antonin délégué de Draguignan		9			
466	Croubat, Eugène délégué de la Seyne	7	9			
467	Crucy, César délégué de Barjols	7	9			
468	Vacquier, Louis délégué du Luc		9			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
469	Vanat, Victor délégué de St-Raphaël		§			
470	Varenne, Ferdinand délégué de Cannes		§			
471	Varenne, Françoise délégué de Collobrières	§	§			
472	Venel, Joseph délégué de Tanary	§	§			
473	Venel, Marcel, Conseiller d'arrondissement	§	§			
474	Ventre, Séraphin délégué de Mazaugues		§	§		
475	Verdeireng, Balbazard délégué d'Aups		§			
476	Verlaque, Alphonse délégué de Montmeyan		§			
477	Verlaque, Frédéric délégué de la Seyne		§			
478	Vian, Joseph délégué de Longues		§			
479	Vigne, Octave Député		§			
480	Vigourel, Alexandre Conseiller Général		§			

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à Cent Vingt cinq électeurs.

A Draguignan , le 29 décembre 1908.

Le Préfet,

Maury

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de (125) cent vingt cinq émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

_____ le 2^e idem.

_____ le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

B. Flotte

Les Scrutateurs,

Bois & Pagan
Piquin
Perrin

P.

C. 113-6

Election Sénatoriale

du 3 janvier 1909

par

Monsieur le Président

du 7^e Bureau

du Sénat

(Secrétariat Général de la Présidence)



A



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

